



Rapport d'activité 2021 Place au Vélo Nantes

Rapport Moral

Le Conseil Administratif en image



Philippe
BERTHEMET

Vice-président
Vélo-Ecole



Emmanuelle
BERTRAND

Secrétaire
Générale



Jean-Luc
BLANCHARD

Administrateur



Daniel
DAOULAS

Vice-président
Aménagements



Silvi
DE ALMEIDA

Administratrice



Pierre
DESCAMPS

Trésorier



Annick
DUFRESNE

Administratrice



Estelle
GADAUD

Administratrice



Quentin
GILMANT

Administrateur



François
LE VASLOT

Trésorier adjoint



Annie-Claude
Thiolat

Présidente



Rapport Moral

Place au Vélo Nantes

1- Rappel des valeurs de l'association

L'association a pour objet de promouvoir, impulser, développer par tous les moyens l'utilisation du vélo comme moyen de transport respectueux de l'environnement et bénéfique pour la santé.

Elle agit pour la défense de l'usage du vélo, des cyclistes et de leurs intérêts : informe, conseille et accompagne les cyclistes, afin de défendre leurs droits et leurs intérêts, conduit des actions d'information, d'éducation, de prévention et d'appui technique à l'intention des usagers de la route, s'assure que les déplacements à vélo sont pris en compte dans les documents d'aménagement, d'urbanisme et de déplacements urbains, agit de manière à faire respecter par tous les moyens légaux amiables ou judiciaires l'application des lois et règlements édictés en faveur des modes de déplacements actifs, en matière d'aménagements et d'infrastructures notamment.

Pour cela, elle :

- Exerce son activité au sein de l'agglomération nantaise et aussi dans le département 44, tout en apportant son expertise au niveau régional et local,
- Assure des missions de formation au titre de sa Vélo-école, pour scolaires, adultes, et entreprises,
- Met à disposition un atelier d'auto-réparation afin de développer la « vélonomie »,
- Participe à des instances de consultation où elle apporte son expertise d'usage.,
- Renforce l'organisation de sa commission aménagement pour mieux structurer les signalements,
- Développe des nouvelles formations en direction des bénévoles et associations du collectif ligérien

L'ensemble des missions statutaires de l'association sont parfaitement respectées.

2- Le rayonnement de Place au Vélo

L'année 2021 a été partagée entre reprise et repli en raison de la crise sanitaire, et son activité a été impactée. Cependant, la création d'un Collectif Vélo des Pays de la Loire a été une vraie réussite et a contribué au renforcement du rayonnement de Place au Vélo, notamment auprès de la Région des Pays de la Loire.

Nous sommes de plus en plus consultés bien au-delà du territoire de Nantes métropole et notre stratégie de développement des formations porte ses fruits auprès d'opérateurs nationaux. Les demandes d'accueil en stage de qualification professionnelle restent nombreuses, et la réussite de la journée nationale des vélo-écoles est la parfaite illustration de notre compétence.

3- Les relations de Place au Vélo avec son environnement

a. Les organismes externes : Fédération et réseaux

La FUB – Fédération des Usagers de la Bicyclette, notre fédération où nous siégeons jusqu'en 2023 au Conseil d'Administration avec une titulaire vice-présidente. Le congrès 2021 organisé à Montpellier le 1er juillet a permis de démontrer combien le vélo a été un sujet majeur susceptible de rassembler largement dès la réouverture des autorisations de rassemblement.

Parlons vélo régionales et départementales 2021, a permis une forte mobilisation des collectivités concernées autour de la question des aménagements et du changement de pratique.

La proximité de Place au Vélo et de la FUB permet à notre association d'être le laboratoire fédéral sur les projets et permet une meilleure assimilation de la stratégie de la FUB par notre réseau pour lequel nous contribuons à sa structuration régionale par la création du Collectif des associations vélo des Pays de la Loire.

L'Heureux Cyclage : il a pour but le développement des ateliers d'auto-réparation, coordonne le réseau français des ateliers participatifs et solidaires sur toute la France. Il est aujourd'hui le porte-parole auprès des instances nationales et pouvoirs publics des ateliers vélos.

Nous adhérons à ce réseau et nous nous y impliquons par le biais de la Clavette du Pays Nantais, même si nous devons intensifier encore notre investissement.

b. Les institutionnels :

Une relation de confiance qui perdure avec toujours des temps durs de négociation, mais qui ont trouvé une issue favorable.

Ville de Nantes : Toujours des relations opérationnelles de qualité avec notamment une bonne écoute sur le sujet des locaux. Sur la question exceptionnelle de l'aide COVID accordée par le CADRAN, la subvention attendue dès le mois de mars 2021 n'aura pas aboutie sur l'année, mais devrait trouver réponse en 2022 sur la base des comptes finalisés.

Nantes Métropole : Un soutien continu avec une subvention maintenue à un niveau permettant de maintenir notre effectif salarié.

La concertation sur les aménagements s'est renforcée et l'expertise d'usage apportée par Place au Vélo devrait être valorisée dans notre prochaine convention pour la première fois.

Département de Loire-Atlantique : Les relations avec le Conseil Départemental se sont élargies notamment sur le sujet de l'insertion par la pratique du vélo, venant ainsi renforcer notre vélo-école. La crise sanitaire aura tout de même rendu de nouveau difficiles nos interventions en collèges.

Région des Pays de la Loire : La création du Collectif ligérien d'associations vélo a permis de renouer des relations constructives avec la Région qui soutient financièrement l'initiative et nous fait participer aux instances.

Les interventions dans les communes de la métropole et hors métropole ont repris très activement sur 11 communes.

c. Les entreprises qui font appels à nos services

L'activité en entreprise a connu une chute importante en 2020 et est repartie en 2021 avec toutefois le handicap du télétravail. Les bons signes de reprise sont de bon augure pour 2022 et notre programme Objectif Employeur Pro Vélo, ainsi que pour le futur marché public auquel nous répondrons.

d. Les partenaires associatifs, financiers ou de compétence, les entreprises

Notre niveau de partenariat n'a pas faibli et nous sommes très sensibles à la fidélité des entreprises qui maintiennent leur appui malgré le climat économique instable en 2021.

La création de la Clavette du Pays Nantais, collectif des ateliers associatifs d'auto réparation à laquelle nous avons contribué est une réussite et nous participons activement à son développement.

4- Le déroulement des activités

Le rythme de l'activité a été de nouveau inégal et a réellement repris au 2e semestre, notamment le brico-vélo – soumis au protocole sanitaire de la Ville de Nantes - et la Bourse aux Vélos, même si pour cette dernière nous souffrons du manque de vélos à vendre.

Faites du Vélo a finalement pu se tenir en septembre et a été un succès, malgré une faible communication et une météo mitigée.

Le brico-vélo a été totalement victime de la crise sanitaire et n'a pratiquement pas pu ouvrir.

Le calendrier des formations a dû lui aussi s'adapter aux conditions sanitaires. Les formations via des webinaires se sont développées pour le Collectif, et certaines formations IMV (Initiateur Mobilité Vélo) ont été annulées.

Une partie de nos interventions liées aux programmes FUB a été maintenue : OEPV -Objectif Employeur Pro-Vélo, Alvéole, Vélogistique.

5- Le rapport avec les adhérent·e·s

Le contact avec les adhérent·e·s a été maintenu via nos supports de communication, mais surtout grâce à l'Assemblée Générale qui a pu se réunir en novembre et qui a connu un record de participation entre le vote en ligne et la présence à la Manufacture. Le nombre d'adhérent·e·s a légèrement baissé autour de 1200 suite aux nombreuses fermetures du brico-vélo.

6- Les bénévoles

Les bénévoles ont repris peu à peu le rythme de leur investissement, surtout au 2e semestre.

7- Les salarié·e·s

Place au vélo, grâce au soutien des collectivités, a pu maintenir son effectif salarié et même le renforcer pour mieux se préparer au rebond de 2022 et les différents programmes qui se déploient. Nous avons accueilli un nouvel éducateur plutôt orienté vers les entreprises, ainsi qu'un doctorant dans le cadre d'une thèse CIFRE totalement pris en charge hors budget association. Fin 2021, 9 salarié·e·s pour 7,8 ETP équivalent temps plein.

8- Les projets 2022

Place au Vélo continue de se développer sans pour autant oublier ses fondamentaux que sont la défense d'un territoire cyclable, l'usage du vélo en tant que droit incontestable, la considération du vélo comme un véhicule, et la défense des droits de la et du cycliste.

- Relancer notre recherche de partenaires et d'actions pour augmenter nos ressources propres,
- Conforter la structuration de la commission aménagement et l'apport de son expertise à la collectivité,
- Appuyer le plaidoyer présidentiel et législatif « Parlons vélo » sur la base du Livre Blanc FUB,
- Poursuivre notre offre de formation, notamment sur les changements de pratique,
- Renforcer notre participation dans les programmes CEE de la FUB (OEPV, Génération Vélo, Alvéole plus),
- Relancer une dynamique d'actions militantes et convaincre de nouvelles et nouveaux adhérent·e·s,
- Développer la vélo-école adulte et enfant, et réussir son déménagement,
- Répondre au marché public éco-mobilité scolaire et entreprises de Nantes Métropole.

Au-delà de notre appartenance à la FUB, le fait d'être au plus près de sa stratégie et de ses programmes, tout en apportant un regard parfois critique, a permis de corriger certains axes, comme par exemple l'implication du réseau dans les programmes. La reconnaissance nationale de la FUB conforte également celle de Place au Vélo au plan local. La crise sanitaire nous a fait gagner 10 ans de politique cyclable nationale, mais beaucoup reste à faire au plan local pour que le vélo soit réellement reconnu comme un mode de transport à part entière par tous les acteurs.

Les élu·e·s référent·e·s nous légitiment en tant qu'experts d'usages en tenant compte de nos analyses et recommandations, mais d'autres restent encore largement à convaincre. Le militantisme se transforme mais reste omniprésent, la production de science cyclable est une nouvelle forme de militantisme. Nous avons pris ce chemin avec la commission aménagement, notre doctorant et notre chargé de mission, mais nos productions restent encore trop confidentielles. Leur communication doit nous permettre de conquérir de nouvelles et nouveaux adhérent·e·s.

La connaissance des vrais chiffres de part modale actuelle, devrait être un véritable encouragement dans la mission qu'est la nôtre, après l'augmentation de 24 % du nombre de cyclistes fin 2020.

Nous sommes forts de la reconnaissance qui nous est donnée, l'association repose sur de solides bases de solidarité et d'humanité, toujours respectueuse du sens collectif et prête aux évolutions que la place du vélo va nécessiter.

Rapport d'activité Sommaire

Partie 1 : Place au vélo Nantes, l'expertise d'usage pour une meilleure politique cyclable

Partie 2 : Les vélos-écoles pour une mobilité en toute autonomie.

Partie 3 : Sensibiliser et accompagner le changement de pratiques

Partie 4 : Développer la « vélonomie » et l'économie circulaire autour du vélo.

Partie 5 : Faites du Vélo, changer de comportement et découvrir un territoire.

Partie 6 : Nos réseaux.

Partie 7 : Vie de l'association.



Partie 1 : Place au Vélo Nantes, l'expertise d'usage pour une meilleure politique cyclable

L'association a vocation à contribuer au débat public pour permettre que le vélo ait toute sa place et soit considéré comme un moyen de déplacement à part entière. Cette raison d'être implique de porter la voix des usager.ère.s du vélo auprès de différentes instances pour permettre que les politiques menées soient pertinentes.

Si 2020 a été fortement perturbée par la situation sanitaire, le travail de l'association a dû être relancé au moment du desserrement des contraintes, pour continuer à offrir une contribution méthodique et structurée au débat public. Cette année 2021 faisait en effet suite à une période électorale, avec un renouvellement partiel des équipes métropolitaines et municipales. Un certain nombre d'engagements ont été pris dans le sens d'une meilleure prise en compte des usager.ère.s, du développement de politiques et d'aménagements pour le vélo.

Place au Vélo Nantes se devait d'être à la hauteur, avec des contributions détaillées, régulières, sérieuses et étayées par une connaissance fine du terrain, avec également une prise en compte et la synthèse des différentes « manières de pédaler » : il existe autant de pratiques du vélo que d'usager.ère.s et l'ensemble des besoins, dans leur diversité doivent être pris en compte, notamment ceux des personnes qui souhaiteraient se mettre au vélo mais ne s'en voient pas encore donnés les moyens.

L'association a donc redoublé d'efforts pour fonder son expertise sur une méthodologie solide (A), dialoguer avec l'ensemble des institutions pertinentes (B), et fournir les contributions sur le plus de sujets possible (C).



Sommaire

1. Co-production de politiques cyclables : aménagements et cyclabilité du territoire

A. Les outils utilisés par Place au Vélo Nantes pour fonder son expertise

- a. Baromètre des villes cyclables : une édition 2021 marquée par une participation en hausse dans la Métropole
- b. Vigilo : un outil en pleine évolution
- c. Comptages
- d. Sollicitations et contributions de cyclistes
- e. Evolutions dans l'organisation de la commission aménagement
- f. Engagement bénévole : expertise d'usage au sein de la commission aménagement

B. Les différentes instances interlocutrices de Place au Vélo Nantes dans le débat public concernant les aménagements cyclables et les politiques cyclables

- a. Rencontres avec Nantes Métropole
- b. Rencontres avec des communes de la Métropole
- c. Rencontres avec des communes hors Métropole
- d. Echanges avec la SEMITAN
- e. Rencontres avec le Conseil Départemental de Loire-Atlantique
- f. Rencontres avec la Préfecture de Loire-Atlantique
- g. Rencontres avec la Région Pays de la Loire

C. Les sujets sur lesquels Place au Vélo Nantes s'est exprimé

- a. Enquêtes et consultations publiques
- b. Réunions du Comité des partenaires
- c. Avis spontané
- d. Prises de positions publiques



1/ Co -production de politiques cyclables : aménagements et cyclabilité du territoire

A. Les outils utilisés par Place au Vélo Nantes pour fonder son expertise

a- Baromètre des villes cyclables : une édition 2021 marquée par une participation en hausse dans la Métropole

L'enquête du baromètre Parlons vélo des villes cyclables 2021 a dépassé tous les records de l'édition 2019 en termes de participation au niveau national, grâce à une intense mobilisation. Cette enquête de grande envergure menée par la FUB et relayée dans la Métropole par Place au Vélo Nantes a permis de recueillir l'avis de plus de 5 600 cyclistes dans 19 des 24 communes de Nantes Métropole.



L'augmentation en nombre de répondant·e·s dans la Métropole est moins impressionnante qu'en 2017 (+40% contre +7% en 2021). En revanche, le nombre de réponses collectées a crû dans la majorité des communes, signe supplémentaire de la dynamique autour du vélo et des revendications qui y sont liées, y compris dans l'espace périurbain voire rural de la métropole.



5 nouvelles communes sont ainsi nouvellement qualifiées par rapport à 2019 (Les Sorinières, Indre, Le Pellerin, Sautron, La Montagne), grâce à de nouveaux relais (parents d'élèves, groupes facebook d'habitant.e.s attaché.e.s à leur commune, clubs sportifs, commerçant.e.s, autres associations) et bien sûr grâce à des adhérent.e.s de PAV Nantes déterminé.e.s, sans le soutien desquels aucune action d'ampleur n'est possible).

Globalement le taux de participation s'établit à 8,6 réponses pour 1 000 habitant.e.s, un score très honorable qui recouvre des disparités importantes : le nombre de réponses est supérieur à 1% de la population à Indre, Le Pellerin, Les Sorinières, Nantes et Rezé, où l'on s'est particulièrement mobilisé.e.s.

Le nombre de réponses a baissé à Carquefou, Saint-Herblain, Orvault, Nantes et Sainte-Luce (le phénomène de baisse de participation s'observe globalement dans les grandes villes de France).

Début 2022 le Congrès de la FUB à Tours verra révéler les résultats et notamment le palmarès des villes cyclables, qui éclaireront les résultats de la politique menée et les attentes des usager·ère.s pour les années à venir.

Ces précieuses informations permettent à Place au Vélo Nantes d'étayer ses nombreux avis exprimés auprès des pouvoirs publics, en contribuant à objectiver et à clarifier les problèmes relevés.

b- Vigilo : un outil en pleine évolution

Place au Vélo Nantes innovait en lançant le 2 octobre 2019 Vigilo, l'application d'observation citoyenne des déplacements actifs à Nantes Métropole. Vigilo est une application collaborative citoyenne développée à l'initiative de Vélocité Montpellier.

Vigilo est un outil précieux utilisé au quotidien dans l'expertise d'usage de Place au Vélo Nantes et de sa Commission aménagement. Cette application pour smartphone et ordinateur permet de cartographier, recenser et classer les difficultés quotidiennes rencontrées lors de leurs déplacements par les usagers et usagers cyclistes et piétons.

Place au Vélo Nantes est administrateur et hébergeur de Vigilo Nantes Métropole, le site et l'outil étant globalement administrés par Vélocité. Les données collectées sont libres d'accès et ne nous appartiennent pas. Elles sont à disposition des organismes qui veulent s'en emparer.

Modération :

Un groupe de modératrices et de modérateurs s'est constitué et devra se renforcer courant 2022 afin de modérer chaque signalement avant sa diffusion. Il s'agit notamment de supprimer les éventuels propos injurieux et d'anonymiser les photos (flouter des visages, plaques d'immatriculations etc.).

Bilan chiffré de Vigilo en 2021 :

+18 000

Nombre de signalements reçus depuis la mise en service de Vigilo à Nantes en fin 2019.

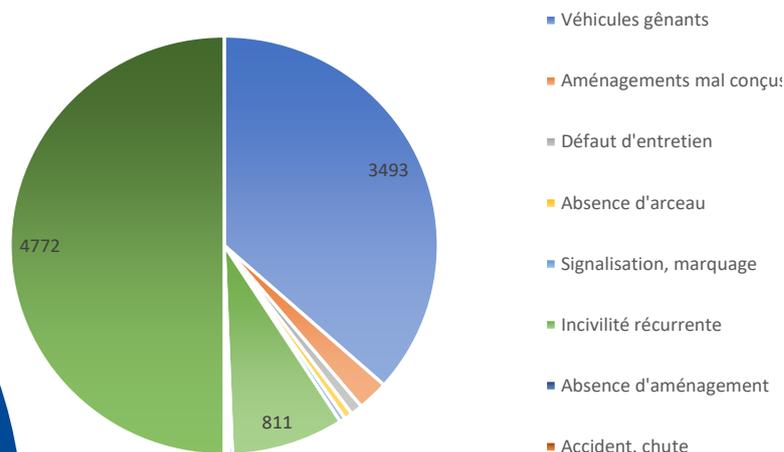
4 772

Nombre de signalements collectés

Premier enseignement :

Le nombre de signalements est un chiffre en baisse vis-à-vis de 2020. Cette tendance s'explique potentiellement par une lassitude vis-à-vis de l'absence d'amélioration ou de suites données aux signalements que prennent la peine de transmettre les contributeur.trice.s.

2021



Second enseignement :

Le conflit autour de l'occupation de l'espace public est l'élément qui ressort le plus fortement des préoccupations des usager·ère·s cyclistes ou piéton·ne·s.

En effet, les données collectées concernent une part croissante des véhicules gênants et des incivilités récurrentes dans le total des signalements (91% en 2021 contre 86,8% en 2020).

Cette évolution souligne que, plus que jamais, les aménagements d'infrastructures ne représentent donc qu'une partie des freins à la pratique du vélo quotidien : les comportements dangereux d'un certain nombre de conducteur·trice·s de véhicules motorisés constituent un problème majeur.

Transfert des données issues de Vigilo à la Métropole

Des réunions techniques courant 2020 puis 2021 se sont tenues avec les services informatiques de Nantes Métropole, permettant un transfert automatisé des signalements directement aux équipes de la Métropole. Ce nouveau fonctionnement commence sa phase de test début 2022.

Pour les signalements concernant des aspects plus structurels que le simple entretien (aménagements mals conçus ou inexistant, incivilités récurrentes, véhicules gênants...) la procédure reste la même : une sélection des points les plus pressants est effectuée par la Commission aménagement pour une transmission à la Métropole par mail ou lors de réunions.

Finalité de l'outil Vigilo

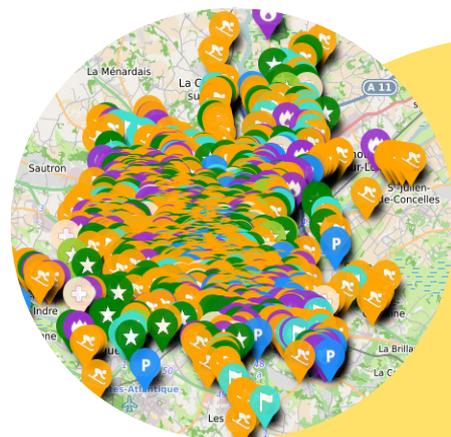
L'accumulation de données permet l'analyse des problèmes (carte et suivi temporel des véhicules garés sur pistes cyclables et trottoirs, carte de l'entretien à faire, carte des aménagements problématiques ou manquants, récurrences d'incivilités, ...), qui permettent de **documenter au mieux les expertises d'usages portées par Place au Vélo Nantes lors des réunions de concertation et autres consultations en vue de projets d'aménagement.**

Les contributions sur Vigilo sont donc un geste militant qui trouve une utilité constante dans le travail de l'association !

2022 devra permettre le développement de nouvelles initiatives pour mieux prendre en compte les signalements envoyés, à travers une présentation plus efficace des résultats. L'immense majorité des contributions concernant les incivilités de conducteur·trice·s de véhicules motorisés, des actions sont notamment envisagées pour travailler avec la police municipale.



L'outil Vigilo est accessible via le lien <https://vigilo.placeauvelo-nantes.fr>.



c- Comptages

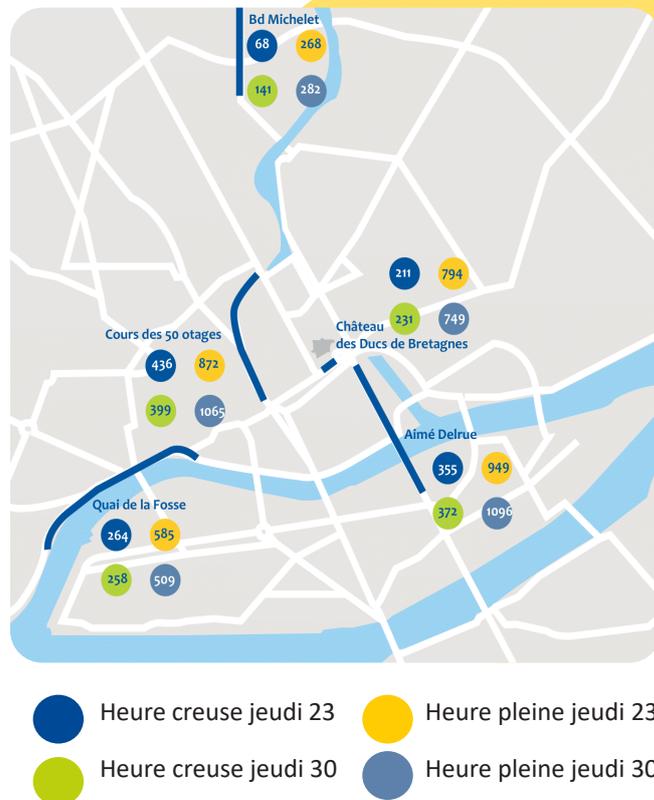
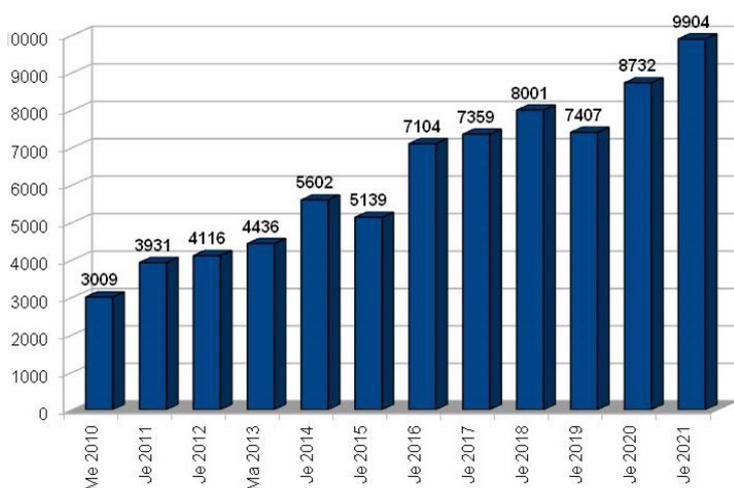
Deux comptages vélos sont réalisés tous les ans bénévolement à l'occasion de la semaine de la mobilité, généralement deux jeudis de la deuxième quinzaine de septembre. Cette année, nous avons compté les jeudis 23 et 30 septembre.

Pour juger de la variation de la fréquentation sur la journée, le comptage est réalisé pour une heure dite « creuse », de 14h à 15h, ainsi que pour une heure « pleine » de 17h30 à 18h30.

Le comptage des cyclistes a été réalisé sur quatre voies cyclables majeures permettant d'accéder au centre-ville de l'ouest, de l'est, du nord et du sud de l'agglomération et au centre-ville.

La météo cette année a été plus favorable que les deux années précédentes. La progression est sensible : +13%.

6% de cyclistes en plus entre le 23 et le 30 septembre.



d- Sollicitations et contributions de cyclistes

Sollicitations régulières

Place au Vélo Nantes joue un rôle d'écoute et d'agrégation des très nombreuses sollicitations et contributions émises par des usager·ère·s, adhérent·e·s ou non à l'association.

Par le biais de notre formulaire de contact sur notre site internet (<https://placeauvelo-nantes.fr/>), de notre mail (nantes@fub.fr), Place au Vélo Nantes reçoit régulièrement des plaintes ou des témoignages ainsi que des demandes ou des suggestions concernant des aménagements cyclables ou les politiques cyclables en général :

- **Risque d'accident ou accident survenu,**
- **Incivilités subies,**
- **Demande d'information, d'aide ou d'accompagnement** (réparation, achat, choix de matériel, cours de vélo, comportements à adopter, choix d'un itinéraire, explication des dispositifs d'accompagnement mis en place par les pouvoirs publics ...)
- **Signalement d'aménagement** défectueux, mal entretenu, manquant ou mal conçu...

À noter en 2021 de nombreuses demandes pour de l'installation de stationnement à proximité des entreprises et pour des sujets liés aux trajets domicile-travail ainsi que, malheureusement, de trop nombreux témoignages de violences à l'encontre de cyclistes par des automobiliste violent.e.s verbalement ou physiquement.

Outre le service ainsi fourni aux usager·ère·s par l'équipe salariée de Place au Vélo Nantes (à raison d'environ une heure chaque jour) l'ensemble des demandes et de ces retours permet d'alimenter une connaissance plus large et la plus complète possible de la situation à Nantes Métropole.

Enquêtes menées par l'association

À plusieurs reprises en 2021, Place au Vélo Nantes a sollicité directement les usager·ère·s sur des sujets précis, en particulier celles et ceux de la Commission aménagement qui ont particulièrement approfondi un certain nombre de sujets :

- Questionnaire d'insatisfaction sur le nouvel aménagement du carrefour 50 otages / Commerce
- Retours d'expérience et bonnes pratiques sur le stationnement vélo aux abords des arrêts ALEOP et des aires de covoiturage
- Retours d'expérience et bonnes pratiques sur les conditions d'emport de vélo à bord des autocars, TER, tram-trains et autres transports en commun.
- Sessions d'observation terrain au croisement Pirmil / Mangin
- Session de comptage/observation avenue de la Libération à Rezé
- Session d'observation et balade technique sur la liaison Vertou-Nantes
- Balade technique autour du carrefour Zola
- Balade technique sur le Quai de la Fosse

L'agrégation de ces retours d'expériences individuelles, de ces besoins et de ces suggestions nourrit fortement les contributions de Place au Vélo Nantes dans le débat public et auprès des pouvoirs publics.

e- Evolutions dans l'organisation de la commission aménagement

Des renforts dans l'équipe salariée

Depuis le 1er octobre 2021, Jean FAVREAU a rejoint l'équipe de Place au Vélo Nantes et participe notamment à la Commission Aménagement. Il est chercheur au Centre de Recherche Architecture Urbanité, salarié de Place au Vélo Nantes sous convention CIFRE et effectue une thèse sur le système vélo, avec un prisme sur la question des aménagements. A ce titre il consacre 50% de son temps à animer la commission aménagement et renforce ainsi l'équipe salariée.

Jusqu'alors l'équipe salariée en appui sur les aménagements était composée de Gaëtan Hugueny, chargé de mission aménagements et plaidoyer qui consacre 40% de son temps à cette mission, avec l'aide des stagiaires aménagement : Paul Janisson (à temps plein, du 18 Janvier au 7 Mars) puis Elise Charrier (14 heures / semaine depuis le 22 Octobre).

Des nouveautés dans l'organisation du travail de la commission aménagement

En 2020 les mesures sanitaires avaient rendu difficile le travail de la Commission aménagement, faute de pouvoir se rencontrer physiquement. La rentrée de Septembre 2021 a été l'occasion de relancer les rencontres, en profitant d'un allègement des conditions et du renfort de l'équipe salariée avec l'arrivée de Jean Favreau.

Cette réunion a permis de faire connaissance, et de lancer une série de chantiers, en cours depuis :

- **Recensement** d'une petite dizaine de nouveaux bénévoles volontaires, référent.e.s de quartier ou engagé.e.s sur la rédaction de différents avis d'expertise d'usage
- **Relance** des visites techniques, en commençant par le carrefour Zola, ou de sessions d'observation / comptage, avec par exemple une observation de l'intersection pont de Pirmil / Place Victor Mangin
- **Instauration d'un calendrier** prévisionnel partagé des concertations à venir
- **Travail sur un outil de forum en ligne** (Mattermost) pour favoriser les débats et le travail au sein de la Commission (lancement début 2022)
- **Travail de rédaction** d'une fiche conseil sur les stationnements en copropriété (pour 2022)
- **Relance de la dynamique** autour de Vigilo (aboutissement de la démarche début 2022).

f- Engagement bénévole : expertise d'usage au sein de la commission aménagement

Pour alimenter ses prises de positions et ses interpellations, Place au Vélo Nantes s'appuie régulièrement sur les débats et discussions de la commission aménagement (en complément des sollicitations reçues par mail ou téléphone et des signalements réalisés sur Vigilo). En 2021, les débats de cette commission se sont tenus essentiellement par mail du fait du contexte sanitaire, mais ont pu partiellement reprendre « en présentiel » à partir de septembre. Ils ont porté notamment sur :

1. **Les travaux boulevard de la Chauvinière**
2. Le nouvel aménagement **Commerce / 50 otages**
3. La Vélorue d'Allonville
4. Les travaux Allée Baco
5. L'Axe Est-Ouest et l'axe Nord Sud, leur sous-dimensionnement et les pistes d'amélioration
6. **Le nouvel aménagement Quai de Malakoff**
7. La situation autour de la Gare : stationnement, accessibilité, travaux
8. **La réouverture partielle du Pont Saint Mihiel à la circulation**
9. **La sensibilisation des chauffeurs TAN**
10. La rue Frère Louis
11. La suppression des aménagements temporaires
12. Le manque d'espace pour les vélos promenade du Couchant
13. **Le nouvel aménagement des rues Lorette de la Refoulais et Guibourg de Luzinai**
14. **Le groupe de travail de « design fiction » organisé pour Pirmil les Isles**
15. La situation dangereuse chemin de la Justice
16. La situation Quai de la Fosse
17. **Une contre-proposition d'aménagement pour le Carrefour Tortières / Belges**
18. **Les conditions de maintien d'axes à 50 km/h dans la « ville à 30 »**
19. **Le nouvel aménagement du chemin de la Houssinière**
20. **Les besoins de stationnement vélo**
21. **Le Pont de Bellevue**
22. La consultation de la ville d'Orvault sur sa politique cyclable
23. **La consultation pont Anne de Bretagne**
24. **Le redressement du stationnement en épi**
25. **La participation à la concertation sur la route de Vannes et son quartier**
26. **Le stationnement vélo en ouvrage**

B. Les différentes instances interlocutrices de Place au Vélo Nantes dans le débat public concernant les aménagements cyclables et les politiques cyclables

Grâce à l'expertise d'usage qui nourrit les avis de Place au Vélo Nantes, l'association est consultée, donne son avis ou contribue à l'action pro-cyclable auprès de différentes instances sur les aménagements cyclables, et plus largement sur différents aspects des politiques cyclables.

En 2021, de tels échanges ont notamment eu lieu avec Nantes Métropole, ses services et ses élu·e·s, avec la SEMITAN, avec différentes communes appartenant à la métropole, mais aussi avec d'autres collectivités : département, région, etc.

a- Rencontres avec Nantes Métropole



Les rencontres avec Nantes métropole sont de 4 ordres : rencontre régulière avec le service des mobilités actives sur les principaux dossiers aménagements au fil de l'eau ; réunions ponctuelles avec divers services sur des sujets spécifiques, réunions du Comité des Partenaires.

Rencontres régulières relatives aux principaux dossiers d'aménagements, lors de réunions pilotées par le SMA

Le SMA (Service des Mobilités Actives de la Métropole) organise régulièrement des réunions avec les représentant.e.s salarié.e.s et bénévoles de Place au Vélo Nantes et parfois les autres services de Nantes Métropole concernés (transports, espace public, etc.)

Au cours de ces réunions Nantes Métropole nous soumet les projets d'aménagement, reprise de travaux après signalements, et fait le point sur la liste des interpellations faites régulièrement par Place au vélo Nantes.

Ces réunions permettent de confronter nos points de vue et d'apporter avec insistance celui d'experts d'usage que nous sommes.

Certains thèmes ont été abordés : Carrefour Belges-Tortière, les îlots piétons, les comptages de vélos, les stationnements automobile en épi, la rue du Frère Louis, la piste bd des Pas Enchantés, futur aménagement de la Place de la Petite Hollande...

Rencontres ponctuelles sur des projets en cours ou à venir – avec les services et structures extérieures pertinentes

Place au Vélo Nantes est de manière ponctuelle invitée par Nantes Métropole à exprimer un avis concernant des dossiers spécifiques. Les réunions peuvent avoir lieu directement sur le lieu concerné par l'aménagement. Les principales en 2020 :

- Evolution de la prise en compte des signalements Vigilo par la Métropole,
- Chemin de la Houssinière nouvel aménagement problématique
- Réunion pour étudier les critères à intégrer au marché public des parkings vélo en ouvrage
- Réunion sur les déviations lors de travaux du réseau d'eau potable bd Gustave Roch
- Avis sur les déviations de la piste bd Flemming lors de travaux du réseau d'eau

- Avis sur les modifications cyclables lors de travaux d'été sur le réseau TAN, Tram et bus relais
- Refuge piéton sur le bd des Belges, rencontre sur le terrain et voie cyclable
- Rencontre sur le terrain avec le pôle concernant l'axe nord sud quai Barbusse, quai Ceineray, place Waldeck Rousseau et des améliorations attendues
- Rencontre avec le pôle Chaussée de la Madeleine et pont Gal Audibert pour élargir la piste cyclable
- Rencontre avec le pôle rue Lorette de la Refoulais, Guibourg de Luzinai, Gambetta pour sécuriser les cyclistes et améliorer la signalétique
- Réunion sur l'Île de Nantes avec le pôle et la Samoa pour améliorer les nouveaux axes Veil - Halimi
- Réunion sur la route de Ste Luce avec le pôle pour assurer la sécurité cycliste au droit des travaux immobiliers.

Comité des partenaires de la mobilité

En 2021 a été lancée la nouvelle instance de consultation sur la politique de mobilité de la Métropole : le Comité des partenaires. Il s'agit d'une instance de discussion prévue par la L.O.M -loi d'orientation des mobilités, dans le cadre de l'attribution d'une compétence « Autorité Organisatrice des Mobilités » à la Métropole. Le Comité réunit l'ensemble des associations actives sur les questions de mobilité, en sessions plénières ainsi que dans diverses commissions qui constituent des groupes de travail thématiques plus restreints et qui présentent les résultats de leurs discussions en plénière régulièrement.

Place au Vélo Nantes a contribué à l'ensemble des réunions plénières en 2021, ainsi qu'aux sessions des commissions suivantes :

- Ville apaisée
- Ville marchable
- Aides vélo (pour concevoir les futures aides financière à la location ou achat de vélo pour les particuliers)
- Pont Anne de Bretagne

Rencontre pour le renouvellement de la convention triennale avec la Direction des Services de Mobilités et plus particulièrement le Service Activateur des Changements de Mobilité

Après une année hors triennale, Place au Vélo Nantes a proposé à Nantes Métropole un nouveau contenu de convention entre fonctionnement et fiches actions. Cette proposition tient compte des prestations futures qui seront comprises dans un marché public à venir, et donc exclues de la convention. Par la convention pluriannuelle 2022-2024 relative à la subvention que Nantes Métropole s'engage à verser pour la mise en oeuvre des actions d'intérêt général. En effet, au-delà des missions de service public rendues par l'association, c'est un vrai caractère d'intérêt général qui est reconnu à Place au Vélo Nantes en multipliant les actions pédagogiques, citoyennes, solidaires, sociales et écologiques, qui viennent compléter son expertise d'usage reconnue.

Les actions visées sont les suivantes :

- Soutien au fonctionnement et aux actions de recherche,
- Services au public
- Actions de prévention et d'information
- Interventions en milieu scolaire
- Développement des vélo-écoles, élargissement des publics,
- Évènements et sensibilisation
- Communication
- Expertise d'usage

b- Rencontres avec des communes de la Métropole

Ville d'Orvault



Plusieurs adhérent·e·s participent au GAC, groupe organisé par la municipalité pour les aménagements cyclables. Réflexions en particulier sur les aménagements tactiques, routes de Vannes et de Rennes, rue de la Bugallière...



Ville de Carquefou

Un adhérent représente Place au vélo Nantes au Comité Communal des Mobilités : liaison des villages, jalonnement, sécurité, stationnement. Demande d'aménager les axes routiers et l'axe de véhicule autonome sur la voie ferrée Nantes Carquefou.

Ville de Thouaré



Un adhérent représente Place au vélo Nantes aux réunions organisées par la commune sur la mobilité et déplacements doux, sur la concertation sur la ZAC des Ruisseaux. D'autres adhérent·e·s ont participé à un stand lors du pique-nique du 4 juillet.



Ville de Sainte Luce

Un adhérent représente Place au vélo Nantes au Comité consultatif des mobilités. Réflexions sur les nouveaux itinéraires à aménager, sur la rue Louis Gaudin...

Ville de Rezé



Participation de Place au vélo Nantes aux réflexions sur le quai Léon Sécher. Participation prochaine des adhérent·e·s à la commission mobilité de la municipalité.



Ville de la Chapelle-sur-Erdre

Participation aux réaménagements de la D69 et aux réflexions sur les liaisons entre la Communauté de Commune Erdre et Gesvres et la Métropole.

Participation d'adhérent·e·s de Place au vélo Nantes aux aménagements tactiques, route de Clisson, rue de la Croix Sourdeau.

Certains aménagements comme sur la rue de Mermoz ont été supprimés contre l'avis des cyclistes; Intervention pour la remise en état de la piste cyclable du boulevard des Pas Enchantés.



Cette réunion publique a permis d'évoquer :

- Les principaux éléments à modifier sur la base notamment des signalements Vigilo
- Les intersections dangereuses et les préconisations pour les sécuriser
- Le choix du tracé des itinéraires cyclables projetés par la municipalité, et notamment la non-adéquation avec le Schéma Directeur des Itinéraires Cyclables de Nantes Métropole
- L'apaisement du centre ville et des abords d'école notamment avec un objectif partagé par les citoyen.ne.s présent·e·s de réduire la circulation motorisée, et les pistes pour y parvenir, en particulier la révision du plan de circulation

c- Rencontres avec des communes hors Métropole

Intervention dans un atelier agenda
2030 à Saint-Philbert-de-Grand-Lieu

Dans le cadre de l'Agenda 2030, la commune de Saint-Philbert-de-Grand-Lieu organise un Atelier des Mobilités le 2 décembre 2021. Samy Guyet (Résilience) anime l'atelier avec Clarysse Picard (chargé d'agenda 2030 à Saint-Philbert-de-Grand-Lieu), Jean FAVREAU les accompagne pour apporter des précisions sur les questions relatives au vélo. L'atelier démarre par un quizz sur les mobilités actives et prend ensuite la forme d'un world café avec 3 tables rondes :

- Table ronde transport en communs et le covoiturage (animée par Clarysse Picard)
- Table ronde vélo (animée par Anthony Marboeuf, conseiller municipal, et co-animée par Jean Favreau)
- Table ronde aménagement d'une rue avec l'outil en ligne (animée par Samy Guyet)

Ces réunions ont permis de faire ressortir les principaux éléments qui ressortent sur la question de la cyclabilité et ayant un impact sur la pratique du vélo.

La réunion s'est conclue par la récupération d'adresses mail de participant·e·s à l'atelier qui sont sensibles aux questions de mobilités actives et intéressé·e·s pour constituer un groupe de réflexion citoyen.

d- Echanges avec la SEMITAN

Sur des sujets précis, la Société d'Economie Mixte des Transports Nantais (SEMITAN) consulte Place au Vélo Nantes pour mieux prendre en compte les cyclistes dans le déploiement du service public de transports en commun.

L'année 2021 a permis d'échanger principalement sur la mise en place d'un programme de sensibilisation des conducteur.trice.s de bus, dont la mise en oeuvre a finalement commencé dans le courant de l'année et se répartira sur les 4 prochaines années.

e- Rencontres avec le Conseil Départemental de Loire-Atlantique



Rencontres pour préparation, suivi et bilan de la convention

Place au Vélo Nantes est bénéficiaire d'une convention triennale avec le Conseil Départemental de Loire Atlantique dont les objectifs sont fixés annuellement suite au bilan N-1.

L'objectif est de mettre en oeuvre des actions relevant des domaines suivants :

- Vélo-école : pour les scolaires (actions pédagogiques dans les collèges du Département), les adultes et les mineurs isolé.e.s,
- Soutien à des actions de formation et de sensibilisation auprès des agents du Département (IMV Initiation mobilité vélo, cours de conduite en ville) ;
- Soutien à des actions et manifestations auprès du grand public (actions de prévention, Faites du vélo ...) ;
- Soutien et accompagnement des associations d'usagères et usagers sur l'ensemble du département par de la formation afin de promouvoir le changement de pratiques, diffuser les savoirs et expertises sur les territoires
- Réflexions sur le développement d'un système vélo et de la mobilité cyclable en milieu périurbain et rural.

Rencontres pour préparation, suivi du projet vélo-école adulte insertion

Objectif de cette nouvelle convention : Répondre à un besoin de mobilité identifié par Déclic Mobilité, et proposer aux personnes détectées un apprentissage vélo comme solution de déplacement.

Le public cible de ce projet est un public en situation de précarité économique, et avec une autonomie de déplacement limitée, absence de permis de conduire, ou peur de conduire.

Le vélo est une vraie solution de déplacement, économique et pratique : il permet d'être autonome pour de nombreux déplacements du quotidien, encore plus en milieu urbain où les infrastructures et services vélo sont développés.

Ce projet contribue à réduire :

- Les inégalités femmes-hommes (le public de notre vélo-école adulte est féminin à 95%)
- Les inégalités sociales au sujet de la mobilité

Rencontres thématiques

Place au Vélo Nantes a été représentée à plusieurs groupes de travail organisés par le Département :

- Réunion en vue d'établir des préconisations à l'attention des collectivités concernant le stationnement vélo aux abords des arrêts ALEOP et des aires de covoiturage
- Réunion en vue d'établir des préconisations à l'attention des collectivités concernant les conditions d'emport de vélo à bord des autocars, TER, tram-trains et autres transports en commun.
- Réunion des acteurs départementaux du développement du vélo : élu·e·s et associations, afin de mettre en avant des projets vertueux, et notamment la création du Collectif Régional des Pays de la Loire.

Place au Vélo Nantes a aussi :

- Eté sollicitée par le département pour avis sur les options techniques à privilégier sur un itinéraire cyclable entre Carquefou et le Maine et Loire sur la section entre St Mars la Jaille et Candé
- Signalé au Département des améliorations nécessaires d'itinéraires cyclables au niveau du pont de Mauves.

f- Rencontres avec la Préfecture de Loire-Atlantique



Place au Vélo Nantes est membre du Conseil Départemental de Sécurité Routière et à ce titre participe aux diverses réunions. La crise sanitaire a suspendu les réunions en 2020 et 2021.

g- Rencontres avec la Région Pays de la Loire



Suite aux engagements pris par la majorité régionale dans le cadre de la campagne électorale de 2021, la Région a associé les associations vélo à différentes consultations sur des sujets en lien avec les compétences vélo régionale.

Représentant à la fois le Collectif Vélo des Pays de la Loire et Place au Vélo Nantes, l'association a été présente auprès de la région sur différents sujets :

- Présentation générale de la politique des mobilités de la Région lors du **Comité régional des partenaires de la mobilité**
- Réunions sur l'intermodalité **vélo-train**
- **Comité de Ligne du périurbain nantais.**

C. Les sujets sur lesquels Place au Vélo Nantes s'est exprimé

Place au Vélo Nantes a vocation à participer au débat public en communiquant des avis étayés par différentes sources de son « expertise d'usage » (cf. partie A. « Les outils utilisés par Place au Vélo Nantes pour fonder son expertise ») à différentes collectivités responsables du développement des aménagements vélo (cf. partie B. « Les différentes instances interlocutrices de Place au Vélo Nantes dans le débat public concernant les aménagements cyclables et les politiques cyclables »).

Les avis rendus par PAV Nantes prennent la forme soit de contribution à des enquêtes ou consultations publiques, soit lors des réunions du Comité des partenaires de la mobilité, soit lors de réunions de terrain ou au jour le jour par mail.

a- Enquêtes et consultations publiques

En 2021 Place au Vélo Nantes a rendu des avis dans le cadre de plusieurs consultations et enquêtes publiques organisées par les porteurs de projet, et notamment concernant :

- Pont de Bellevue
- Route de Vannes
- Futur du pont Anne de Bretagne
- Porte de Gesvres
- Quartier Zola

b- Réunions du Comité des partenaires

Le lancement de la nouvelle instance de consultation sur les mobilités « Comité des partenaires » a permis à Place au Vélo Nantes de s'exprimer notamment sur les sujets suivants :

- Pont Anne de Bretagne
- La ville à 30 et les conditions du maintien de certains axes à 50km/h
- Aides vélo (pour l'achat ou la location de vélo pour les particuliers)
- Urbanisme tactique- Ecomobilité scolaire

c- Avis spontané

De très nombreux avis ont pu être rendus de manière plus spontanée, à l'initiative de Place au Vélo Nantes, par le biais d'échanges mails, en dehors de réunions ou de consultations tenues par les collectivités. En moyenne environ un avis est rendu tous les 3 jours (chiffre en augmentation : **80 signalements spontanés avaient été référencés en 2020, contre 112 en 2021**).

Les services ou les élu·e·s compétent·e·s fournissent parfois une réponse. La résolution des problèmes n'est pas systématiquement au rendez-vous : soit que notre interpellation ne soit pas prise en compte, soit qu'elle ne soit pas suivie d'effet concret, soit que la solution mise en œuvre ne soit pas satisfaisante. Dans d'autres cas, la remarque est prise en compte et réglée dans des délais raisonnables.

Plus de 120 lieux concernés en 2021 !



d- Prises de positions publiques

Place au Vélo Nantes s'est aussi positionnée publiquement sur un certain nombre de sujets en cette année 2021, et notamment :

- Suite à la mise en place d'une première puis d'une seconde vague d'aménagements temporaires (totalisant dans la métropole un linéaire cyclable de qualité variable d'environ 22 km répartis sur une trentaine de sites), Place au Vélo Nantes a mené en 2020 une enquête poussée auprès de nombreux·ses usager·ère·s cyclistes. Cette enquête a donné lieu à la publication en Février 2021 d'un rapport d'une soixantaine de pages faisant le point sur les points forts mais aussi bien sûr sur les nombreuses améliorations attendues après quelques mois d'usage

- 2021 a été une année électorale, avec le déploiement d'un **plaidoyer "Parlons Vélo 2021"** auprès des candidat.e.s aux élections départementales et régionales avec le soutien de la FUB. Place au Vélo Nantes s'est bien sûr engagée dans cette bataille en contribuant à rédiger des propositions de mesures à mettre en place une fois élu au conseil départemental et régional.

Les efforts déployés pour inciter les différentes listes à prendre des engagements les plus ambitieux possibles se sont trouvés récompensés. 4 candidat.e.s aux régionales ont signé des engagements (y compris l'équipe ayant remporté la majorité) ainsi que 39 binômes candidats aux départementales, dont 16 en Loire Atlantique (y compris le chef de file de la majorité ayant remporté les élections).

Partie 2 : les vélo-écoles pour une mobilité en toute autonomie

Les vélo-écoles sont un maillon essentiel du développement de la culture vélo et de la pratique, c'est pourquoi elles se sont fortement développées ces dernières années : on en compte 177 sur les 471 associations du réseau FUB.

Place au Vélo Nantes a développé un savoir-faire au fil des années, en s'adressant à tous les publics et tous les niveaux : enfants, adultes primo-apprenant·e·s, salarié·e·s d'entreprises, résident·e·s de logements sociaux, adultes « Initiatrices·teurs Mobilité à Vélo » (IMV), etc.

L'équipe compte 5 salarié·e·s diplômé·e·s du C.Q.P -Certificat de Qualification Professionnelle d'Educateur·trice Mobilité Vélo, et les 10 bénévoles de la vélo-école ont reçu la formation IMV.

En 2021, tout comme l'année précédente, les multiples projets liés à l'activité de la vélo-école ont été fortement impactés par la crise sanitaire, notamment dans les écoles et collèges.

Sommaire

- 1/ Vélo école scolaire
- 2/ Vélo école adulte
- 3/ Coup de pouce vélo
- 4/ Vélo-école et interventions en entreprise
- 5/ Objectif Employeur Pro-Vélo
- 6/ Alvéole
- 7/ Formations IMV : déployer notre savoir sur le territoire
- 8/ Formation Créer et Gérer une vélo-école FUB
- 9/ Programme V-Logistique
- 10/ Vélo-école enfants
- 11/ Journée annuelle des Vélo-Ecoles

1/. Vélo-école scolaire

Les 21 années d'expérience auprès des enfants et jeunes des Cycles 2 (Cycle des apprentissages fondamentaux : du CP au CE2) et 3 (Cycle de consolidation : du CM1 à la 6ème) ont permis à l'association Place au Vélo - Nantes d'avoir une réelle expertise des besoins et freins à l'utilisation du vélo pour venir à l'école et au collège.

Avec l'équipe des 5 éducateur·rice·s mobilité à vélo, il s'agit de leur donner les outils pour que les élèves soient en capacité d'utiliser leur bicyclette au quotidien et d'améliorer leur mobilité, par une bonne connaissance du code de la route et des spécificités liées aux cyclistes, ainsi que sur la manière de se positionner et de conduire en ville.



Depuis 2016, le dispositif « **Ecomobilité scolaire** » de la métropole Nantaise, en concertation avec les 24 communes du territoire, propose aux écoles élémentaires volontaires (50 au total) un accompagnement pour développer les déplacements actifs (marche, vélo, trottinette). Après une phase de diagnostic (enquête déplacements, audit des abords de l'école, concertation pour construire un plan d'actions), des actions sont menées : révision du plan de circulation/de stationnement, renforcement du stationnement vélo et trottinettes, présence de la police municipale, restriction d'accès motorisé temporaire... En accompagnement des aménagements pouvant être réalisés pour améliorer les conditions d'accès et de sécurité aux abords des établissements élémentaires, un programme d'éducation à la pratique du vélo de 4.5 heures par enfant est proposé à l'équipe enseignante (3 heures de maniabilité en espace protégé et une sortie accompagnée dans la rue de 1h30), ciblant en priorité les classes de CM1. Il s'agit d'encourager ainsi la venue des enfants à l'école à pied et à vélo.

Compte tenu des contraintes sanitaires, quelques programmes de formation ont dû être annulés, voire reportés. En chiffres, **1 831** élèves ont été sensibilisé·e·s sur **14 écoles élémentaires, 6 collèges et 2 lycées**:

162
élèves

(via convention
Nantes Métropole)

(7 classes de CM1)

Les écoles concernées : Beausoleil (La Chapelle-sur-Erdre) et Le Grignon (Basse-Goulaine)

453
élèves

(via le dispositif
Ecomobilité Scolaire)

(18 classes de CM1)

Les écoles concernées : Jules Verne (La Montagne), Sully (Nantes), Châteaubriand (Bouguenais), Condorcet (Saint-Herblain), Joachim du Bellay (Thouaré), Robert Badinter (Saint-Jean-de-Boiseau), Anne Frank (Carquefou). 24

783
élèves

(via convention du
Conseil Départemental

(29 classes de 6ème)

Etablissements concernés : Lucie Aubrac (Vertou), Salvador Allende (Rezé), Jean Monnet (Vertou), René Bernier (Saint-Sébastien/Loire), La Colinière (Nantes).

433
élèves

(prestations
payantes écoles
et collèges)

(du CP au niveau lycée)

Etablissements concernés : lycée Livet (Nantes), lycée Daniel Brottier (Bouguenais), écoles Théodore Monod, du Douet et Marie Curie (Saint-Sébastien/Loire), Collège Andrée Chédid (Aigrefeuille/Maine), Ecoles Notre-Dame et Jules Ferry (La Montagne), piste routière du parc de la Bégraisière (Saint-Herblain).

Temps forts de l'année :

Ecole Chateaubriand (Bouguenais) :

Sur le temps des sorties à vélo accompagnées dans les rues de Bouguenais, 2 conseillères et conseillers pédagogiques de circonscription sont venu·e·s observer la séance et compléter le taux d'encadrement. Les retours ont été très positifs tant sur la visée pédagogique que sur le plan organisationnel de ces sorties à vélo.



Lycée Daniel Brottier (Bouguenais) :

Avec Maud Milcent-Simon, porteuse du projet «Objectif vélo!», professeure de prévention, santé & environnement au sein du lycée professionnel Daniel Brottier, Place au Vélo Nantes est intervenue sur plusieurs ateliers pour promouvoir l'usage du vélo auprès des lycéen·ne·s : ateliers techniques pour apprendre à réparer une crevaison, diagnostiquer les points de sécurité sur le vélo, test d'habileté sur un parcours, conférence « code vu du guidon » sur les droits et devoirs de la et du cycliste, sorties à vélo dans les rues de Bouguenais.

Ecoles Théodore Monod, du Douet et Marie Curie (Saint-Sébastien/Loire)

Des ateliers de vérification des vélos à l'attention des familles ont été mis en place après les cours. Nombre de vélos vérifiés sur chaque école : mercredi 2 juin, école Théodore Monod : 9 vérifications / Jeudi 3 juin, école du Douet : 12 vérifications / Vendredi 4 juin, école Marie Curie : 12 vérifications. Les échanges avec les familles étaient très enrichissants, et nous avons perçu l'intérêt de rencontrer le(s) parent(s) et l'(les) enfant(s) pour donner les conseils tels que : réglages ergonomiques (selle, leviers de frein, taille du cadre), entretien (freins, pneus, transmission, direction), équipements obligatoires et complémentaires, méthode d'accompagnement de son enfant dans la rue.

L'association Place au Vélo – Nantes soutient le déploiement du dispositif «**Savoir Rouler à Vélo**» sur le territoire de la Loire-Atlantique. Le « Savoir Rouler à Vélo » en préparation sur le Plan National Vélo va généraliser l'usage du vélo comme moyen de déplacement des enfants. Place au Vélo – Nantes participe avec les autres partenaires, opératrices et opérateurs au renforcement du dispositif sur le département de la Loire-Atlantique et au développement de deux axes de formation, tant auprès des enfants qu'auprès des opératrices et opérateurs.



Objectifs :

- Former les opératrices et opérateurs possédant les prérogatives pour l'enseignement du SRAV mais pas encore les compétences.
- Généraliser l'usage du vélo comme moyen de déplacement des enfants, pour tendre vers leur autonomisation dans leurs déplacements dès l'entrée au collège.
- Pratiquer en toute sécurité le vélo par l'acquisition des bons réflexes et la maîtrise de la réglementation et de la législation (les droits et devoirs de la et du cycliste).

Description :

- Contribution à la rédaction de la charte territoriale « Savoir rouler à vélo ».
- Participation aux réunions du Comité de pilotage.
- Participation aux réunions du Groupe technique et d'échange de pratiques avec les autres opératrices et opérateurs.
- Participation à la construction du référentiel de compétences et de formation.
- Préparation et aide au montage d'une première formation pour les intervenant-e-s professionnel-le-s (ETAPS, STAPS, BP JEPS...) programmée du 15 au 17 décembre 2021 au CREPS.

Perspective 2022 :

- Reconduire une formation d'intervenant-e-s SRAV (courant mars) et participer à 2 journées de formation de formatrices et de formateurs avec les opératrices et opérateurs du Groupe technique départemental et en partenariat avec le CREPS.
- Poursuivre les programmes de formation dans les écoles (l'équivalent d'une quarantaine de classes) et les collèges (43 classes de 6ème via la convention du Département de la Loire-Atlantique).
- Accompagner le montage du dispositif national Génération Vélo et commencer des programmes de formation formatés SRAV.

2/. Vélo-école adulte

3 %

C'est la proportion d'adultes qui ne savent pas faire de vélo à l'échelle nationale, sans compter les niveaux intermédiaires, montrant ainsi l'utilité d'un dispositif vélo école adulte.

Depuis 2019, nous fonctionnons avec un tarif selon ressources, de la gratuité à 15 € le cours de 2h pour ce qui concerne le niveau 1. **Le tarif le plus élevé reste donc subventionné.**

Depuis juillet 2020, **un partenariat avec le Conseil Départemental de Loire-Atlantique** permet de proposer plus de stages en direction des publics en situation de précarité : allocataires des minimas sociaux, demandeu·ses·rs d'emploi depuis plus d'1 an, demandeu·se·rs d'emploi de plus de 50 ans, moins de 26 sans qualification ni diplôme, etc. Ces personnes sont prioritaires pour l'apprentissage.

Place au Vélo Nantes forme également de plus en plus de personnes sans ressources, mais qui ne correspondent pas aux critères du dispositif avec le Conseil départemental. Les stages de ces personnes ont donc été financés en 2021 grâce au **soutien de Nantes Métropole.**

Grâce au soutien du Conseil Départemental, nous avons pu former 52 personnes, chiffre jamais atteint auparavant.



L'équipe de formation

10 formateur·trice·s bénévoles et 4 format·rices·eurs salarié·e·s ont composé l'équipe de la vélo-école adulte en 2021. Deux salarié·e·s se sont partagé·e·s, en sus des cours, la coordination de l'équipe, l'accueil et le suivi des demandes, l'organisation logistique.

Les bénévoles sont parties prenantes de l'organisation des stages et de l'évolution de la vélo-école adulte, mais en raison de la crise sanitaire, l'équipe n'a pu se réunir physiquement qu'une seule fois en 2021.

Les chiffres 2021 à retenir :

52

personnes (45 femmes, 7 hommes)

24

personnes par prescription d'insertion ou de recherche d'emploi

43 ans

moyenne d'âge
(2 de moins de 25, 11 entre 25 et 34, 18 entre 35 et 44, 9 entre 45 et 54, 12 de plus de 55 ans)

Perspectives 2022 :

- Expérimenter un accompagnement post-formation
- Déménager début mai du Grand T au parc des expositions de la Beaujoire



3/. Coup de pouce vélo

Ce dispositif national mis en place par la FUB en 2020 lors du premier déconfinement, et financé par les Certificats d'Economies d'Énergie (CEE), vise à faciliter le changement de transport, des transports en commun ou de la voiture au vélo. Il consiste en une séance unique de 2h, pour 1 à 3 personnes. Il s'agit de donner les principaux conseils pratiques de conduite en ville pour mettre en confiance les personnes.

Le dispositif ayant été prolongé jusqu'au 31 mars 2021, Place au Vélo Nantes a donc relancé la communication en ce sens et a pu accompagner 9 personnes entre janvier et mars.

4/. Vélo-école et interventions en entreprise

Ces actions de formation et de services sont organisées spécifiquement à destination des salarié·e·s des entreprises, administrations et collectivités, afin de favoriser la pratique du vélo au quotidien, en donnant des outils concrets pour changer de comportement.

Le cadre de nos actions :

Nos propositions d'actions en direction des établissements visent à développer et à sécuriser la pratique vélo pour les déplacements professionnels et pendulaires. Place au Vélo Nantes communique aux entreprises un catalogue de présentation de ces prestations : il détaille les contenus, objectifs de formation, conditions et modalités pratiques, ainsi que les coûts.

Place au Vélo Nantes intervient dans le cadre des packs mobilités mis en place par Nantes Métropole, et la collectivité soutient les entreprises qui font appel à Place au Vélo Nantes, en proposant, pour toute prestation commandée, une seconde prise en charge chaque année par la collectivité (selon conditions tarifaires).

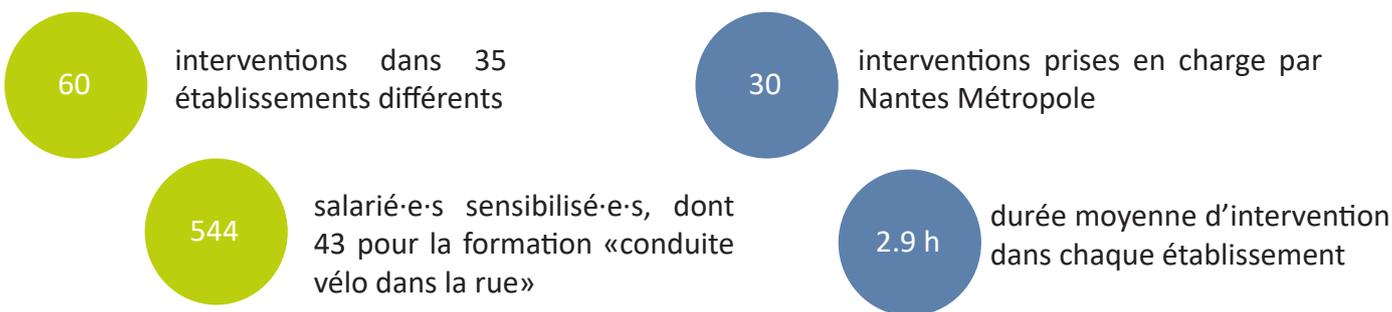
Bilan de nos actions :

L'année 2021 a été marquée par les restrictions sanitaires liées à la Covid-19. Ces dernières ont fortement impacté les activités en entreprise de l'association puisque la première intervention n'a pu avoir lieu que le 3 juin. Malgré cela, nous avons bien réagi puisque nous terminons l'année avec seulement 19 % de baisse de revenus sur ce volet « entreprise » par rapport à notre dernière année pleine, 2019.

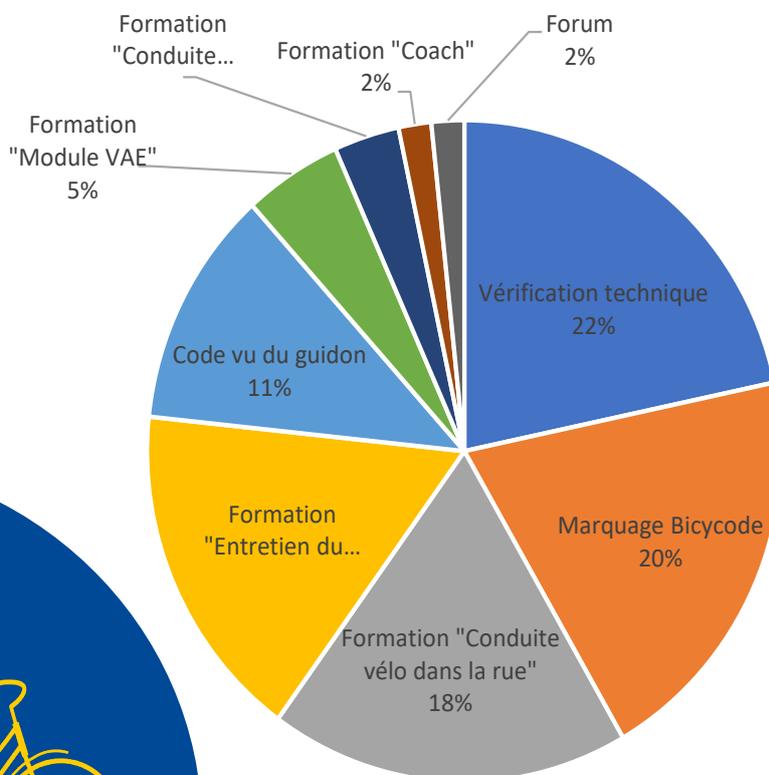


Il est important de noter que ce bon résultat est également lié au soutien de Nantes Métropole. Une opération de gratuité des prestations, nommée « Tous à vélo ! », a été lancée en mai 2021. L'objectif était d'inciter les entreprises à encourager la pratique du vélo comme moyen de déplacement auprès de leurs salarié-e-s. Cette opération a d'ailleurs été favorisée par le plaidoyer développé par la FUB « LE VELO est mon geste barrière ». Cette initiative de la métropole nous a permis de réaliser 21 prestations pendant les deux premiers mois d'activités de l'année. A noter que 11 interventions gratuites ont également été annulées, parfois la veille de la date prévue. Cela illustre malheureusement les travers de ce genre d'initiative gratuite (pourtant louable).

Voici un résumé de l'activité de ces 6 mois de 2021 en chiffres :



Répartition du nombre d'interventions en 2021



5/. Objectif Employeur Pro-Vélo

Présentation du programme :

Septembre 2021 marque le lancement d'un nouveau programme financé par les Certificats d'Economies d'Énergie (CEE). Objectif Employeur Pro Vélo (OEPV), porté par la FUB, vise à accompagner les employe·ses·rs (privés, publics et associatifs) dans le développement d'une culture vélo au sein de leurs établissements. Un accompagnement et une aide financière permettent aux employe·ses·rs de déployer des équipements et services « Pro-Vélo » pour les déplacements domicile-travail et professionnels de leurs collaborat·rices·eurs.

Il a pour vocation de répondre à un enjeu écologique fort en incitant 4 500 employe·ses·rs à contribuer activement à la transition énergétique. Le programme OEPV est un outil pour aider les employe·ses·rs à répondre aux critères du référentiel et se faire labelliser « Employeur Pro-Vélo ».



Rôle de Place au Vélo Nantes dans OEPV :

Le programme OEPV repose sur un ensemble de prestataires capable d'accompagner les employe·ses·rs au cours des différentes étapes.



Place au Vélo Nantes y participe à différents niveaux :

Réunions de cadrage :

Les objectifs de ces réunions d'1h30 sont les suivants :

- Débriefer l'autodiagnostic avec l'employe·se·r bénéficiaire
- Aiguiller la ou le bénéficiaire vers les prestations qui lui permettront de s'améliorer pour prétendre au label
- Répondre aux questions du bénéficiaire
- Transmettre toutes les informations nécessaires au bon déroulement de son parcours

En juillet 2021, Place au Vélo Nantes a répondu à l'Appel à Manifestation d'Intérêt lancé par le programme et nous avons été retenu comme prestataire pour cette étape. Ces réunions sont affectées par un algorithme à chaque prestataire. Le but étant d'assurer une activité égale à chacun (en fonction du nombre de lots obtenus). En 2021, une seule réunion de cadrage a été effectuée pour le compte du siège central du LCL (Villejuif).

Services Educatifs Mobilité et Techniques :

Après avoir signé la charte d'engagement du programme, les employeu·ses·rs peuvent sélectionner des prestations leur permettant de remplir les critères nécessaires à l'obtention du label Employeur Pro Vélo. Ces prestations sont cofinancées par les programmes.

L'équipe des éducatrices et éducateurs de Place au Vélo Nantes est référencée pour les prestations suivantes:

Services techniques

- Contrôle technique des vélos
- Entretien et réparation des vélos
- Atelier mécanique participatif



Services éducatifs de mobilité

- Conduite aux abords du lieu de travail
- Remise en selle
- Prise en main Vélo à Assistance Electrique
- Bonne pratiques et code de la route



Les objectifs et contenus de ces prestations sont très similaires à celles présentes dans notre catalogue.

En décembre 2021, nous avons reçu la première demande de prestation. Il s'agit d'une demande de la CAF de Nantes (qui nous sollicite d'ailleurs historiquement pour des prestations de notre catalogue) pour des formations « Bonnes pratiques et code de la route » à organiser en mai 2022.

Le nombre de demandes de prestations devrait augmenter progressivement au cours de l'année 2022.

Promotion du programme :

Place au Vélo Nantes est également investie dans la promotion du programme. Cela se fait lors des échanges que nous avons quotidiennement avec les employeu·ses·rs de la métropole. Nous avons également participé à des événements ponctuels :

- **Rendez-vous Pro de la Mobilité** organisé par le club des mobilités de Nantes Métropole le 12 octobre : nous y avons présenté le programme lors d'un webinaire. Nous avons reçu des retours très positifs et sommes donc invités au Club des Mobilités le 3 mai 2022 pour continuer à promouvoir le programme, en présentiel cette fois-ci.
- **Salon Solutions Mobilités** à la CCI de Nantes le 16 novembre : nous tenions un stand d'information sur le programme toute la journée et Annie-Claude est intervenue lors d'une table ronde.



Perspectives 2022 :

En 2022, le programme doit atteindre sa vitesse de croisière. L'activité devrait donc augmenter significativement au cours de l'année, que ce soit en termes de réunions de cadrage ou de prestations. Pour garder ce cap, l'association doit continuer à faire connaître ce programme à l'échelle locale. La communication sur les réseaux sociaux et la prospection (auprès des collectivités, des clubs d'entreprises, des associations...) sera intensifiée .

6/. Alvéole

Porté par la FUB (fédération des usagers de la bicyclette), le programme Alvéole a pour objectif de massifier le stationnement vélo sécurisé en France et accompagner la pratique du vélo.

Grâce au mécanisme des Certificats d'Economies d'Énergie, le programme Alvéole (**A**pprentissage et **L**ocal **V**élo pour **O**ffrir une **L**iberté de mobilité **E**conome en énergie) a pour ambition d'accélérer la création de places de stationnement vélo et d'accompagner au changement de comportement avec un large panel d'actions de sensibilisations à l'écomobilité. Le programme vise la création de **30 000 places de stationnement vélo** et l'accompagnement de **18 500 usagères et usagers**.

Alvéole finance deux étapes clés au plan national :

- La **création de stationnement vélo** – structures et attaches vélos financés à 60%
- Des **actions de sensibilisation à l'écomobilité** auprès des usagères et usagers – optionnel, financé à 100% par le programme, obligatoire pour les écoles élémentaires.

Lieux d'implantation des locaux vélos éligibles :

• Pôles d'échanges multimodaux

• Etablissements scolaires et universitaires

• Etablissements publics

• Logement social

En 2021 Place au Vélo Nantes a accompagné différentes structures bénéficiaires du programme sur un large territoire, au-delà même de l'agglomération nantaise.

1- Les pôles d'échanges multimodaux :

Gares & Connexions, gestionnaires des gares en France, a déposé plusieurs dossiers Alvéole pour le financement d'abris vélos sécurisés à proximité des gares de la Haie-Fouassière (44690) et de Sainte Pazanne (44680). Place au Vélo Nantes y est intervenue à 8 reprises entre janvier et mars pour mener des actions sensibilisation au partage de la route, vérifications techniques, actions de lutte contre le vol.

Le contexte sanitaire a beaucoup contraint ces interventions mais elles représentent un volume d'accompagnement de **88h dont 48h de face-à-face pédagogique qui ont bénéficié à 124 personnes**. Les usagères et usagers de ces deux gares disposent dorénavant de **60 places de stationnement vélo**.

2- Les établissements scolaires :

Place au Vélo Nantes est intervenue à trois reprises dans l'école René-Guy Cadou à la Bernerie en Retz (44760) pour une initiation au « savoir rouler à vélo » auprès d'élèves de CM1 et de CM2.

A travers un parcours de maniabilité animé par un éducateur, les enfants ont travaillé sur les fondamentaux: propulsion, équilibre, trajectoire.

Les ateliers d'une durée d'1h40 par demi-classe représentant un volume total de face à face pédagogique de 16 h ont permis de former **48 élèves**.

L'école dispose dorénavant d'un **abri vélo ouvert de 20 places**.

3- Les établissements publics :

Place au Vélo Nantes est intervenue à L'I.N.R.A.E. (Institut National De Recherche pour l'Agriculture, l'alimentation et l'Environnement) situé à Nantes.

Dans le cadre de la mise en place d'un **abri vélo de 20 places** pour les salarié·e·s, plus un **abri-vélo visiteur·ses·rs de 6 places**, l'INRAE a bénéficié d'un accompagnement ALVEOLE. Place au Vélo Nantes est intervenue auprès des salarié·e·s pour dispenser une formation de conduite en ville (2 salariées), des vérifications techniques (7 vélos) et du marquage Bicycode© (5 vélos).

Ces 3 interventions, étalées de septembre à octobre ont permis d'accompagner **14 salarié·es** sur un volume de 12h de face à face pédagogique.

4- Logement social

Le foyer de jeunes travailleur·ses·rs Océane (Edit de Nantes Habitat Jeunes) :

Place au Vélo Nantes est intervenue à deux reprises, en septembre, auprès des jeunes travailleur·ses·rs du foyer Océane (St Herblain). Deux actions proposées : débat-échanges autour des droits et devoirs de la et du cycliste, une formation de conduite vélo dans la rue.

14 jeunes ont ainsi participé aux échanges ou à la sortie vélo. Le FJT dispose maintenant d'un **local vélo sécurisé de 20 places**.

Habitat 44 : bailleur social

Habitat 44 gère aujourd'hui 8 300 logements, représentant 10 % du parc social en Loire-Atlantique et répartis dans 145 communes de Loire-Atlantique.

Dès l'annonce du programme ALVEOLE, Habitat 44 a déposé de nombreux dossiers sur la plateforme pour financer la réhabilitation de locaux vélo mal équipés ou insuffisamment sécurisés. Place au Vélo Nantes est intervenue auprès d'une résidence du littoral atlantique et trois autres résidences de l'agglomération nantaise. Très engagé dans le programme, Habitat 44 a proposé de prendre en charge les frais de marquage Bicycode© (10 € par vélo marqué)

Résidence Botrel- Le Croisic (44490)

Quatre interventions ont été programmées en juin pour proposer de la vérification technique des vélos et du marquage Bicycode© (lutte contre le vol). **29 vélos** ont été **marqués** et **39** ont bénéficié d'une **vérification technique** avec parfois des petites réparations effectuées. Ces actions ont représenté 24h de face-à-face pédagogique et c'est au total 68 résident·es qui ont bénéficié des interventions de Place au Vélo Nantes.

Le programme Alvéole a permis de réhabiliter 114 places de stationnement vélo dans cette résidence.

Résidence Le Moulin du Tillay – Saint Herblain (44800)

Place au Vélo Nantes est intervenue à deux reprises avec deux éducateur·rices·eurs. Cette action a représenté 24h de face à face pédagogique. La résidence dispose maintenant de **24 places de stationnement vélo sécurisé**.



Résidence Loggia Park – Saint Herblain (44800)

Remise en état de 18 vélos et marquages Bicycode©. Cette action a représenté 12h de face-à-face pédagogique.

Cette résidence bénéficie d'un **local vélo sécurisé de 24 places.**

Résidence Le Landreau – Orvault (44700)

Vérification et **réparation de 15 vélos, marquage Bicycode© de 16 vélos.** Ces interventions ont représenté un volume horaire d'accompagnement de 24h.

Cette résidence bénéficie d'un **local vélo sécurisé de 48 places.**



Bilan Global :

L'accompagnement des bénéficiaires du programme Alvéole a pris fin en septembre 2021. Place au Vélo Nantes est intervenue auprès de tous les publics-cible : pôles d'échanges multimodaux, établissement scolaire, établissement public et logement sociaux.

Ces projets Alvéole ont permis...

336

places de stationnements vélo sécurisés.

358 h

coordination du projet dont **172 heures de face à face avec le public.**

341

personnes accompagnées par le programme dans la pratique du vélo : par le biais de remise en état de leur vélo ; de renfort de lutte contre le vol (marquage Bicycode©) ; d'actions de sensibilisation aux droits et devoirs des cyclistes ou encore de remises en selle dans la rue. Parmi ces personnes, 48 enfants d'une école primaire ont bénéficié de séances d'initiation au savoir rouler à vélo.

Perspective 2022 :

A l'été 2022, une nouvelle version d'Alvéole verra le jour sous le nom d'**Alvéole Plus** avec un élargissement des cibles concernées.

7/. Formations IMV : déployer notre savoir sur le territoire

1- Formations IMV : déployer notre savoir sur le territoire

Depuis 2017, Place au Vélo Nantes a mis en place plusieurs sessions de formation au Brevet d'Initiateur.trice Mobilité Vélo (I.M.V.), sur la base du référentiel développé par la FUB. Cette formation vise à former de futures animateur.trices, bénévoles ou salarié.es de vélo-école. Pour les mises en situation dans la rue, les stagiaires sont réparti.e-s en trois groupes, chacun animé par une formatrice ou un formateur.

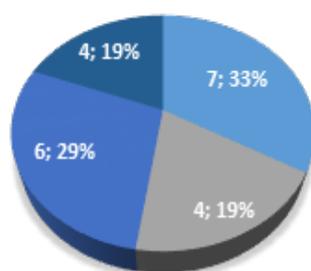
Il y a encore peu de stages IMV proposés en France par le réseau FUB tout au long de l'année, notamment dans la région Pays de La Loire. L'offre devrait se développer avec l'intégration du « Savoir Rouler à Vélo » (SRAV) d'ici 2022, pour tous les enfants, avant leur entrée en 6ème, dans le cadre du plan vélo national.



Deux sessions de formation ont été organisées : l'une en octobre, l'autre en novembre. La première s'est tenue du **18 au 22 octobre** et était particulièrement destinée aux associations du « Collectif Vélo Pays de La Loire ». Elle a réuni 12 stagiaires dont 5 issu.e-s du collectif. Les frais pédagogiques ont été pris en charge par Place au Vélo Nantes. Pour 3 autres stagiaires, les frais pédagogiques étaient pris en charge par le Département 44 dans le cadre de la convention qui lie l'association à la collectivité. La deuxième session de formation s'est tenue du **15 au 19 novembre**.

Six intervenant.e-s de Place au Vélo Nantes se relaient pour assurer les différents modules de la formation.

Provenance des stagiaires année 2021



2- Accueillir des personnes en stage CQP Educateur.trice Mobilité Vélo

De mars à décembre 2021 nous avons accueilli **4 stagiaires C.Q.P. (certificat de qualification professionnelle) E.M.V.** : tous habitants à Nantes et dans l'agglomération. Nous leur avons tous fait passer le test d'habileté dont la réussite est un préalable à l'entrée en formation EMV.

Les 4 stagiaires ont eu l'occasion d'intervenir particulièrement auprès du public enfant, dans des écoles de l'agglomération sous convention avec Nantes Métropole (dispositif d'écomobilité scolaire) mais aussi dans le cadre des accompagnements Alvéole. Deux d'entre-eux ont suivi les stages vélo proposés aux enfants hors cadre scolaire.

Certains sont intervenus en collège pour animer des ateliers de maniabilité, des séances en salle autour des droits et devoirs de la et du cycliste ou encore de conduite de groupe dans la rue.

Ils ont par ailleurs participé à des permanences de lutte contre le vol (marquage Bicycode©).

8/. Formation Créer et Gérer une vélo-école FUB

Chaque année la FUB co-organise une session de formation « créer, gérer, animer une vélo école » avec une association locale de son réseau. En 2020, la FUB a sollicité Place au Vélo Nantes pour en assurer la co-animation.

Place au Vélo Nantes a donné son accord pour accueillir et co-animer cette formation. Celle-ci devait se dérouler en décembre 2020 mais a été reportée à décembre 2021 en raison de la crise sanitaire.

Traditionnellement cette formation précède la journée annuelle nationale de rencontre des vélo-écoles organisée par la FUB.

La formation s'est déroulée du **mercredi 8 décembre** à 9h au **vendredi 10 décembre** 2021 à 15h dans une salle de séminaire des Bateaux Nantais (Quai de la Motte Rouge).

14 stagiaires participaient, 3 femmes et 11 hommes en provenance de toute la France.



La formation a été élaborée et animée par le coordinateur national des Vélo-écoles de la FUB et l'équipe de Place au Vélo Nantes.

Cette formation était proposée aux bénévoles et aux salarié·e·s qui développent ou souhaitent développer des activités d'apprentissage du vélo au sein de leurs structures. Les différents modules avaient pour objectif de permettre aux stagiaires d'appréhender les enjeux en lien avec le développement des vélo-écoles et de monter en compétences pour renforcer et pérenniser leurs activités d'apprentissage du vélo.

Les 4 grands axes de la formation sont les suivants :

- **Créer, gérer et coordonner une vélo école** (mobiliser et former son équipe)
- **Construire son activité** (animation, ressources)
- **Communiquer sur son activité** auprès des élèves, partenaires et médias
- **Evaluer et valoriser son activité**



Les retours des stagiaires concernant leur satisfaction globale de la formation ont été très positifs : (11 stagiaires très satisfait·e·s ; 3 stagiaires satisfait·e·s). La totalité des stagiaires (14/14) « accepterait de recommander cette formation ».

Les stagiaires ont toutes et tous fait preuve d'écoute, de participation active et de bienveillance envers leurs pairs, les formatrices et les formateurs. L'ambiance de travail était très bonne, à la fois studieuse et conviviale.

Il a été envisagé que Place au Vélo Nantes dispense à nouveau cette formation chaque année, avec ou sans le coordinateur des vélo-écoles de la FUB, en parallèle de la formation annuelle proposée par la FUB et une association locale du réseau.

9/. Programme V-Logistique

V-Logistique est un programme national déployé en mai 2020, porté par Union Sport et Cycles et financé par le mécanisme des CEE (Certificat d'économies d'énergie). Il a pour principal objectif de sensibiliser et aider les professionnel-le-s et leurs salarié-e-s (collectivités publiques, entreprises, professions libérales, artisans, associations) dans leur transition écologique en remplaçant leurs véhicules à moteur thermique par des vélos utilitaires électriques (véhicules propres) pendant leurs déplacements courts.

Le programme propose la mise à disposition de vélos ou vélos cargo à assistance électrique (VAE et VCAE) pour les entreprises qui le souhaitent et mène des actions concrètes de sensibilisation et d'information sur ce changement durant toute la durée du programme.

Notre fédération, la FUB, a sollicité **Place au Vélo Nantes pour assurer les formations obligatoires de 4h à destination de chaque bénéficiaire du programme**, sur l'agglomération Nantaise.

Pour assurer ces formations, les éducatrices et éducateurs de Place au Vélo Nantes se sont basé-e-s sur un référentiel élaboré par la FUB, dont l'objectif pédagogique est de fournir une base sur les différents thèmes à aborder lors des formations dispensées. Le but de la formation est de permettre aux bénéficiaires du programme d'apprendre à manier et se sentir à l'aise sur leurs VAE et VCAE et leur permettre d'acquérir les connaissances et réflexes nécessaires à un usage quotidien de ce type de véhicule.



Ces formations ont pour objectif de permettre aux bénéficiaires de :

- **Découvrir les particularités d'un VAE / VCAE**
- **Connaitre et s'approprier les spécificités du vélo** dans le code de la route
- **Manier correctement leur véhicule** : équilibre, freinage, trajectoire, gestion de l'assistance et des vitesses... (exercices pratiqués en milieu protégé)
- **Participer à une sortie en condition réelle dans la rue**
- **Etre capable de stationner, sécuriser et entretenir** son VAE ou VCAE



Entre mars et novembre 2021, **Place au Vélo Nantes a formé 15 personnes provenant de 6 structures** :

La SARL Ze Plombier (plomberie) ; l'entreprise Independent Maids (service à la personne) ; le Tapissier Dobré (tapissier) ; la société La Sauge (agriculture urbaine) ; la Menuiserie Naslin ; l'Atelier Jérôme Gardais (tapissier).

Les modèles de V.C.A.E. mis à disposition par le programme sont très variés en fonction des besoins logistiques de chaque entreprise : V.A.E., biporteur, tricycle avec caisson ou plateau, triporteurs pendulaires, véhicules avec boîte de vitesse intégré, regroupant différentes marques telles que VUF, Douze Cycle, Babboe, Peugeot...

10/. Vélo-école enfants

Vélo-école enfant, un nouveau besoin, émergeant directement des cyclistes.

En 2020, des demandes émanant de parents nous sont parvenues pour former des enfants à la circulation urbaine ou au pédalage. Ces parents nous ont fait part de leur difficulté à enseigner la pratique du vélo à leurs enfants. Soit parce qu'eux-mêmes n'ont jamais appris à faire du vélo ou pratiquent peu et ne se sentent pas les moyens de transmettre ce qu'ils connaissent mal, soit que leurs enfants ont développé un blocage et qu'ils se trouvent désarmés pour cet enseignement ou bien encore que la relation parent/enfant se trouve être problématique pour la transmission.

L'ADN de Place au Vélo Nantes : transmettre l'acquisition du vélo transmettre l'acquisition de la pratique du vélo pour toutes et tous. Dans tous les cas, Place au Vélo Nantes a jugé qu'il était dans ses missions de répondre à ces demandes.

Des stages pour « acquérir les fondamentaux ».

Objectif : apprendre les bases du vélo : pédaler, tourner, freiner

Comment ? : un stage de 3 cours d'1h30.

Pour qui ? : enfants de 5 à 14 ans. Et leurs parents

Sensibilisation des parents au rôle d'accompagnant à la fin du stage lors d'un bilan.



- 8 stages ont été programmés en 2021 lors des vacances scolaires, dont 6 ont pu avoir lieu (deux ont dû être annulés à la suite des modifications des périodes de vacances scolaires par décision gouvernementales en date du 31 mars 2021 dans le cadre des restrictions sanitaires).
- 21 enfants ont bénéficié de cet apprentissage et 16 parents avec eux.

Combien ça coûte ?

A l'association :

Une aide de 2000€ a été pourvue par la Préfecture 44 dans le cadre du PDASR (Plan Départemental d'Action de Sécurité Routière) permettant l'investissement matériel nécessaire à la tenue des stages : achats de casques enfants/ vélos enfants/ matériel pédagogique.

Le coût de fonctionnement restant relève de la charge de personnel : $45\text{€}/\text{h} \times 4.5 = 202.5\text{€}$.

Aux familles :

L'association a d'abord proposé un stage à 90€, assurant un équilibre à partir de 3 enfants inscrit-e-s.

Après le succès du premier stage et les retours, l'association a ensuite décidé de proposer une tarification solidaire basée sur les revenus du foyer (indexée sur le quotient familial).

Cette tarification a été appliquée pour les 5 autres stages.

Un stage pour aller vers la circulation urbaine ?

L'association réfléchit à mettre en place un stage destiné cette fois aux enfants qui savent pédaler mais dont les parents craignent les premiers coups de pédale en rue.

11/ Journée annuelle des Vélo-Ecoles

Samedi 11 décembre avait lieu, pour la première fois à Nantes, à l'espace Beaulieu - Adelis, la Journée Annuelle des Vélo-Ecoles de la FUB. Au cours de cette journée coorganisée par Place au Vélo Nantes et la FUB, 70 d'entre-elles, en provenance de la France entière, se sont retrouvées à Nantes pour parler de ce qui les anime : la formation à la mobilité à vélo pour toutes et tous. Elles ont pu bénéficier au cours de la matinée :

- D'une **présentation de la politique cyclable** de Nantes Métropole par Nicolas Martin, délégué Mobilités douces.
- Du **bilan 2020 et 2021** des vélo-écoles du réseau FUB par Arthur Janus.
- De **présentations des programmes CEE** Génération Vélo et Objectif Employeur Pro-Vélo par Alanne Maison et Nicolas Dubois de la FUB
- D'une **présentation de la coordination du déploiement du SRAV** à l'échelle départementale par Frédéric Arino, conseiller d'animation sportive au Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (SDJES).
- D'un **retour d'expérience** sur le dispositif Savoir Rouler à Vélo (SRAV) à Nantes, par l'association Place au Vélo Nantes.



L'après-midi était dédiée à des temps de « speed cycling » par petits groupes sur 6 thématiques :

- Quartier prioritaire de la politique de la ville.
- Savoir Rouler à Vélo et Génération Vélo.
- Objectif Employeur Pro-Vélo.
- Partenariat et modèle économique.
- Accueil des personnes en situation de handicap.
- Mobilisation de nouvelles et nouveaux bénévoles.

Grâce à l'implication de l'équipe salariée, du conseil d'administration et des bénévoles de Place au Vélo Nantes, cette journée a rencontré un véritable succès auprès des participant.e.s ! Notre fédération nationale, la FUB, a également salué notre professionnalisme collectif qui permet à nos partenaires de travail de se sentir à l'aise dans les actions que nous menons ensemble !



PLACE au Vélo

RESPIRE

Vendredi 10 décembre à 20h30 au Grand T (hors programmation Grand T)

L'histoire déjantée de la bicyclette

Nominé du Prix Tournesol Avignon OFF 2018

Inscrivez-vous sur notre site Place au Vélo Nantes!

Ou flashez-moi!

Tarif 8€

Avec Emilie Reigner & Jacques Patron
Texte et mise en scène Jacques Patron

En marge de la Journée Annuelle des Vélo-Ecoles, l'association a organisé une soirée spectacle au théâtre Le Grand T le vendredi 10 décembre 2021 dont 140 personnes ont pu profiter.

Les retours des stagiaires concernant leur satisfaction globale de la formation ont été très positifs : (11 stagiaires très satisfait.e-s; 3 stagiaires satisfait.e-s). La totalité des stagiaires (14/14) « accepterait de recommander cette formation ».

Il s'agissait de partager un moment convivial permettant au réseau national des vélo-écoles FUB, aux membres de Place au Vélo Nantes (salarié.e.s, conseil d'administration, bénévoles), aux partenaires de l'association et au grand public de se retrouver autour du thème de la mobilité à vélo.

Partie 3 : Sensibiliser et accompagner le changement de pratiques

Accompagner le public dans le développement de la pratique du vélo est un maillon essentiel à l'acquisition d'une culture vélo et le changement de comportements en termes de mobilité.

Même si cela a été moins marqué qu'en 2020, les conditions sanitaires ont fortement perturbé les actions et campagnes habituellement menées, même si le marquage et « Cyclistes, brillez ! » ont pu tirer leur épingle du jeu !

Sommaire

1. Des actions pour sensibiliser le grand public
 - a. Cyclistes, brillez !
 - b. Lutte contre le vol: sensibilisation

2. Mai à Vélo

3. Des outils de communication
 - a. Des outils à destination du réseau d'adhérent.e.s
 - b. Mobiliser la presse pour sensibiliser



1/. Des actions pour sensibiliser le grand public

a- Cyclistes, brillez !

6 dates de sensibilisation en direct avec les cyclistes entre le 9 et le 25 novembre:

Pont Anne
de Bretagne

Ricordeau

Quai
Barbusse

Cité des
Congrès

Chemin de
la Censive du
Tertre

Place Zola

Pour cette édition, Place au Vélo Nantes réunit plusieurs partenaires du territoire pour s'associer à cette campagne et organiser sur la voie publique ces actions de sensibilisation.

Nos partenaires : SEMITAN, Police Municipale, Groupama Loire Bretagne, Decathlon Nantes et R4Bike.

A cette occasion, un dépliant commun a été édité pour reprendre leurs conseils sur les équipements, les dépassements de bus, l'assurance vélo...

(pdf dépliant) 1200 exemplaires imprimés, mise en page par Decathlon et impression par Groupama

Sur l'ensemble des dates ont été distribués :

512 kits
lumière
(avant/arrière)

420
paires
catadioptrés



b- Lutte contre le vol : sensibilisation

Le vol constitue un des freins principaux à la pratique du vélo : en effet, trop de cyclistes abandonnent ce mode de transport suite à des vols répétés de leur vélo. Place au Vélo Nantes intervient donc sur ce sujet, sur deux axes complémentaires.

Dans un premier temps, nous travaillons à la sensibilisation du public : s'équiper d'un antivol de qualité, en se référant aux tests réalisés et au comparatif des antivols proposé par l'association FUB de Valence. Un travail est à mener avec certains vélocistes professionnels qui ne se sont pas encore emparé de ce classement et des recommandations de la FUB.

Il convient aussi de prodiguer tous les bons conseils pour bien attacher son vélo : le sécuriser au bon endroit (50% des vols ont lieu dans des espaces dits « sécurisés » type cour ou local vélo d'immeuble), l'attacher par le cadre, à un point fixe, remplacer les blocages rapides (axes de roues et tige de selle).

Dans un second temps, nous proposons le système de marquage Bicycode®, développé par la FUB et faisant l'objet d'une convention de partenariat entre cette dernière et le ministère de l'intérieur afin de faciliter le retour des vélos.



Depuis 2021 tous les cycles neufs ou d'occasion vendus par des commerçant-e-s doivent être obligatoirement identifiés (au 1er janvier pour les cycles neufs et au 1er juillet pour les cycles d'occasion). Dans cette perspective et en vue d'une harmonisation des pratiques, de nouvelles conventions et procédures ont été mises au point entre le ministère de l'Intérieur et les différents opérateurs historiques, dont Bicycode®.

Bicycode® a reçu l'agrément du ministère pour graver les vélos d'occasion et alimenter un fichier unique des cycles identifiés, le FNUCI. Place au Vélo Nantes a été reconnue « Opérateur agréé d'identification de cycles » pour Bicycode®.

Le système de marquage a évolué pour proposer désormais un système de marquage par étiquette autocollantes. Ce système répond notamment aux demandes des propriétaires de vélos avec cadre carbone ou avec problème d'écaillage de peinture.

La plateforme d'enregistrement est désormais : <https://moncompte.bicycode.eu/>



728 vélos
marqués par
Place au Vélo Nantes
contre le vol
en 2021

- 35 %
de marquage
par rapport à 2020

Ceci s'explique par une activité réduite due à la fermeture de nos locaux à cause du COVID et à une intervention réduite en entreprise pour les mêmes raisons.

2/. Mai à Vélo

Mai à Vélo

Le 29 mai 2020, dans une tribune, le collectif Mai à Vélo publiait « Et si nous faisons de ce mois de mai 2020 le point de départ d'un nouvel âge du vélo dans notre pays ? ». Le premier jalon de ce qui allait devenir une opération nationale était alors posé.

Mai à Vélo est une démarche fédératrice et festive qui a vocation à rassembler autour du vélo, d'une part les initiatives existantes, notamment celles organisées au mois de mai, mais également d'inciter les organisations publiques et privées à proposer de nouveaux événements cyclables.

Mai à Vélo, qui a été initié par le Ministère de la Transition écologique et le Ministère des Sports en mai 2020, regroupe au sein de sa coordination nationale, 10 institutions nationales du monde du vélo : Ministère de la transition écologique et ministère des sports, ADEME, APIC, Clubs des villes et territoires cyclables, Union Sport et Cycle, FUB, CNPA, Vélo et territoires, FFC, FFVélo, AF3V, Femmes en mouvement. Mai à Vélo est administrativement porté par l'Association de Promotion et d'Identification des Cycles et de la mobilité active (APIC).

Toutes se sont ralliées afin de donner une résonance et un impact fort à cette fête, durant un mois, pour que le vélo soit utilisé et adopté partout en France, par toutes et tous, le reste de l'année.

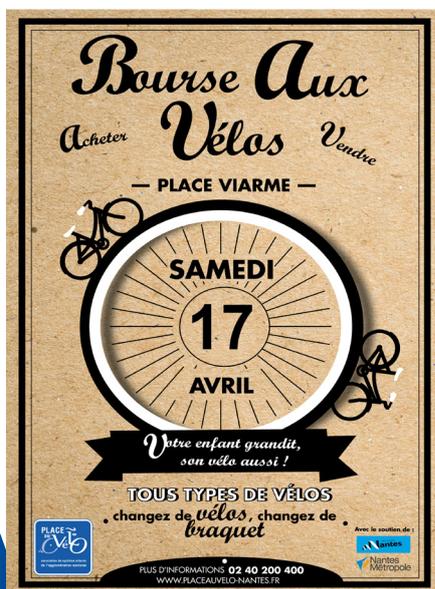
Les objectifs :

- Fédérer les fêtes qui existent déjà
- Réunir l'ensemble des acteur·trice·s
- Donner un élan national
- Ouvert à toutes et tous
- Découvrir ou re-découvrir les mobilités actives
- Découvrir ou re-découvrir son territoire



Mai à Vélo encourage les collectivités, associations, entreprises, établissements scolaires à se mobiliser et organiser des événements cyclables, festifs, populaires, pédagogiques.

C'est en ce sens que Place au Vélo Nantes a initié un programme à l'échelle de la Métropole Nantaise en faisant le porte-parole des actions des acteurs vélo de son territoire : en portant à connaissance des acteurs vélo du territoire l'information du projet Mai à Vélo, en recensant les initiatives, en centralisant les actions, en créant une communication commune.



Avec le contexte sanitaire, l'édition 2021 s'est vue prolongée jusqu'en juin. Si les événements envisagés au départ ont dû être revus et adaptés, Place au Vélo Nantes n'a pas reculé devant le défi, malgré une programmation plus réduite que ce qui avait été imaginé, des actions, des clins d'œil, des événements.

Mai à Vélo était ainsi le mois idéal pour intégrer la Bourse aux Vélos.

Challenge Mobilité

Mai à Vélo c'est aussi l'occasion de se lancer un challenge ! Place au Vélo Nantes a rejoint le « challenge d'activité Mai à Vélo ». L'objectif : mettre en compétition plusieurs équipes (écoles, entreprises, institutions publiques...) en les incitant à utiliser un maximum le vélo pour les trajets quotidiens du 1er mai au 30 juin 2021. Chaque entité inscrite a été classée selon le nombre de kilomètres réalisés à vélo par sa communauté au cours des mois de mai et de juin via l'application GeoVelo.

Sur le classement des associations de moins de 19 membres, Place au Vélo Nantes s'est vu remporter la seconde place, avec 5 269km !

A l'occasion de la conférence de presse de l'événement Faites du Vélo le 14 septembre 2021, le collectif Mai à Vélo a confié à Place au Vélo Nantes la remise du trophée à l'association Naofood de l'association ayant comptabilisé le plus de kilomètres pour une association entre 20 et 49 membres. 7 239km !



3/. Des outils de communication

a- Des outils à destination du réseau adhérent



La Bicyc'lettre (BL) : ce journal a pour vocation de créer un lien avec les adhérentes et adhérents, de décrypter les actualités vélo ou encore de mobiliser des bénévoles. A cause de la crise, il n'a pas été possible de réaliser autant de bicyc'lettres qu'auparavant ; les rédactrices et rédacteurs se font plus rares, ainsi le rythme trimestriel n'a pas suivi.



La Bicy'clik : la version numérique de la BL est bimensuelle ; un lien quotidien de confiance est ainsi instauré. Un récapitulatif du monde vélo est effectué et des événements de la sphère bicyclette à Nantes et ses environs.



Les réseaux sociaux : notre compte Facebook (4 358 likes et 5 124 abonné-e-s), notre compte Instagram (1225 abonné-e-s) et notre compte Twitter (4396 abonné-e-s) permettent de diffuser une information en temps réel, de relayer la revue de presse ou encore de mobiliser de manière militante les décideuses et décideurs sur des sujets très précis. Ils ont été complétés par un compte Vigilo.

Place au Vélo Nantes a également opté pour un nouveau logiciel de gestion (Assoconnect) des adhérent-e-s qui permet de mieux communiquer avec l'ensemble de nos cibles.



Place au Vélo Nantes conserve 2 sites internet, lui permettant de communiquer sous 2 angles différents auprès du grand public, de ses partenaires et adhérent.e.s www.placeauvelo-nantes.fr et www.faitesduvelo-nantes.fr.

Place au vélo Nantes a également opté pour un nouveau logiciel de gestion (Assoconnect) des adhérent-e-s qui permet de mieux communiquer avec l'ensemble de nos cibles, grâce aux contacts réparti-e-s en listes. Assoconnect est utilisé pour la diffusion de la newsletter, mais aussi comme billetterie pour des événements (comme le spectacle « Respire, l'histoire déjantée de la bicyclette »).

b- Mobiliser la presse pour sensibiliser le grand public

Place au Vélo Nantes a envoyé plusieurs communiqués de presse sur ses actions et son actualité au cours de l'année 2021. L'intérêt pour le vélo continue de progresser, se reflétant dans la presse au travers d'articles et d'interviews.

Des vidéos ont vu le jour pour sensibiliser le public au vélo. Ainsi, notre présidente a été l'invitée de Nantes matin sur la campagne d'éclairage « Cyclistes, brillez ! » et la sécurité à vélo. Nantes a aussi décliné une série de vidéos sur la mobilité appelée « Nantes inspirante », dont une « pas d'âge pour pédaler » centrée sur nos actions vélo-école.

Plusieurs articles ont été publiés sur les actions ou l'actualité de l'association, que ce soit sur les questions d'aménagements, de Bourse aux Vélos ou encore d'entretien vélo.



Partie 4 : Développer la « vélonomie » et l'économie circulaire autour du vélo

Le vol constitue un des freins principaux à la pratique du vélo : en effet, trop de cyclistes abandonnent ce mode de transport suite à des vols répétés de leur vélo. Place au Vélo Nantes intervient donc sur ce sujet, sur deux axes complémentaires.

Dans un premier temps, nous travaillons à la sensibilisation du public : s'équiper d'un antivol de qualité, en se référant aux tests réalisés et au comparatif des antivols proposé par l'association FUB de Valence. Un travail est à mener avec certains vélocistes professionnels qui ne se sont pas encore emparé de ce classement et des recommandations de la FUB.

Sommaire

1/ Bourse aux Vélos

2/ L'atelier d'auto-réparation : le brico-vélo

3/ Vérifications techniques



1/ Bourse aux Vélos

Le samedi 29 mai, après deux reports successifs, la Bourse aux Vélos s'est tenue place Viarme sous un agréable soleil. Une semaine après la fin d'un troisième confinement, elle symbolise la reprise active des activités et des contacts de Place au Vélo Nantes avec son public, et surtout ses bénévoles. La Bourse aux Vélos est un grand marché du vélo, en plein air, de vente entre particuliers. La mission de Place au Vélo Nantes est d'y apporter son expertise, d'être l'intermédiaire de cette transaction pour qu'elle se déroule dans les meilleures conditions.

Pour cette édition 2021, l'Atelier du Pignon renforce l'offre de la Bourse aux Vélos. Ils ont effectué des vérifications techniques tout au long de la journée. Nous retrouvons également du marquage : mention spéciale à Gwendal pour son implication dans cette activité.

Bilan chiffré :

93

vélos déposés

59

vélos vendus

34

vélos non vendus



Dont :

56

vélos adultes

33

vélos enfants

+ 1 VAE, 1 cargo VAE, 1
trottinette, 1 remorque



Par rapport aux précédentes éditions, la participation a été un peu plus faible ce samedi 29 mai. Nous l'imputons à une convergence de divers facteurs. Une communication tardive par manque de certitude face au contexte sanitaire, moins de flyers imprimés distribués et le contexte sanitaire général : celui de la fin d'un confinement et la reprise récente des activités et actions de Place au Vélo Nantes.

Face à l'augmentation des achats de vélo par internet notamment, cette Bourse aux Vélos a été aussi l'occasion de réfléchir à un nouveau format : lieu de l'événement, acteurs, etc... Les réflexions restent ouvertes pour 2022.

Un grand merci à nos bénévoles qui rendent cette journée possible. Elles et ils illuminent par leur enthousiasme nos événements.

2/. L'atelier d'auto-réparation : le brico-vélo

Le Brico-vélo a été fermé tout le premier semestre.

Début avril, notre protocole sanitaire avait été accepté par la ville de Nantes, à condition de faire l'atelier dans la cour extérieure, mais de nouvelles mesures gouvernementales nous ont fait repousser la date de réouverture de l'atelier au 17 juin. Il a fonctionné sur le même modèle qu'à la fin du premier confinement: pour chaque session, 2 créneaux d'inscription pour les adhérent·e·s, avec 4 personnes maximum par créneau = capacité d'accueillir 8 personnes/session en extérieur.

Le succès a été au rendez-vous, du fait que nos adhérent·e·s attendaient la réouverture de l'atelier avec impatience.



A la reprise de septembre, l'atelier a redémarré normalement, sans jauge.

Puis à partir de la mi-octobre et jusqu'à la fin novembre, il a été ouvert tous les jeudis soirs pour répondre à la demande.

L'affluence aux ateliers est moindre que celle de 2019, entre 5 et 15 participant·e·s par session, mais les participant·e·s sont toujours satisfait·e·s de l'accueil et des conseils donnés par les bénévoles du brico-vélo. La liste des bénévoles a également évolué, avec de nouvelles et nouveaux habitué·e·s (Serge et Catherine à l'accueil, Marie-Laure et Félix pour la technique) qui ont renforcé les rangs d'encadrant·e·s.

Fin novembre, les bénévoles ont été invité·e·s à participer à un grand ménage de la remise, où se sont accumulés les nombreux vélos donnés à l'association. Les vélos ont été triés, réparés ou désossés, recyclés ou donnés contre bons soins à nos bénévoles.

Certaines actions prévues en 2021 n'ont pas pu être mises en place, mais sont reportées pour 2022, comme l'invitation de Madame Pignon à l'atelier pour animer une session en non-mixité choisie, ou encore de la formation de bénévoles encadrant·e·s, que ce soit pour l'accueil ou la technique.



3/. Vérifications techniques



A partir de juin 2021, dans le but de soutenir les actions de promotion des mobilités actives en sortie de confinement, Nantes Métropole a mis en place des sessions de vérification technique pour le grand public dans les communes, les centres socioculturels et les marchés alimentaires du territoire. Place au Vélo Nantes et les autres associations de la CLAVette (Vélocampus, L'Atelier du Pignon, L'atelier de réparations collectives de Chantenay) se sont partagé les interventions.

Ces vérifications techniques sont animées par un-e éducat-ric-e-ur mobilité à vélo salarié-e de l'association. Elles ont les mêmes objectifs que celles que nous réalisons en entreprise :

- Identifier les dysfonctionnements du vélo et connaître les pièces à changer
- Sensibiliser au bon entretien de son vélo : à quelle fréquence et comment huiler sa chaîne, à quelle pression gonfler ses pneus, que faire pour régler ses freins, etc...
- Faire connaître les équipements obligatoires du vélo
- Donner des conseils pour les réglages ergonomiques et le confort



Bilan de nos actions :

131 participant-e-s

3 communes : Nantes, Orvault et Saint-Jean-de-Boiseau

6 interventions sur des marchés alimentaires

3 interventions dans des centres socioculturels

Nous avons reçu des retours très positifs de la part du public sur chaque lieu d'intervention. Ils ont apprécié la qualité de nos prestations et des informations fournies. La plupart des participant-e-s étaient également surpris-es par la gratuité de l'opération !

Partie 5 : Faites du Vélo, changer de comportement et découvrir un territoire

Sommaire

1. Un parcours sécurisé au bord de l'Erdre pour développer sa pratique cycliste
 - a. Un parcours sécurisé
 - b. Inscrire le vélo dans nos modes de vie
2. Un projet médiatique et labellisé
 - a. Le plan de communication
 - b. Un projet fédérant de nombreux partenaires publics et privés
 - c. Un projet labellisé éco-événement
3. Formation « Organiser Faites du Vélo sur son territoire »
4. Faites du Vélo sur les événements: la cyclabilité des loisirs pour susciter le changement des pratiques



**Faites
du Vélo**
Au fil de l'Erdre
19 septembre
10h-18h

Faites du Vélo

Pour les 20 ans de Faites du Vélo, organisée par Place au Vélo Nantes, la pluie du matin n'a pas découragé les plus de 5 000 participant·e·s, profitant ainsi des 40 kms de parcours sécurisés et des 4 sites d'animation, finalement sous le soleil !

Après 3 reports liés aux conditions sanitaires, rendez-vous était donné le 19 septembre pour fêter le vélo au fil de l'Erdre, sur un parcours emprunté pour la 3ème fois seulement en 20 ans : une occasion de re-découvrir le charme d'un parcours inédit et attendu ! Et les cyclistes étaient présent·e·s, témoins du succès du vélo et de notre événement gratuit et fédérateur : plus de 5 000 cyclistes pour cette journée pleine de concurrence et communiquée tardivement !



« Faites du Vélo » poursuit 3 objectifs principaux :

- Mettre en selle le grand public ;
- Promouvoir le vélo comme mode de transport et de vie ;
- Faire découvrir les aménagements cyclables.

Et comme objectifs complémentaires :

- La découverte du territoire et promotion du tourisme ;
- La découverte des acteurs locaux ;
- La sensibilisation au développement durable et aux bonnes pratiques.

1/. Un parcours sécurisé au bord de l'Erdre pour développer sa pratique cycliste

a- Un parcours sécurisé

Plusieurs réunions permettent de définir le parcours exact, les barrières et signalétiques à mettre en place particulièrement sur les carrefours et ronds-points majeurs, les arrêtés à prendre, l'ordre de pose et de dépose du dispositif, les astreintes des forces de l'ordre, etc.

Les outils du dispositif de sécurisation :

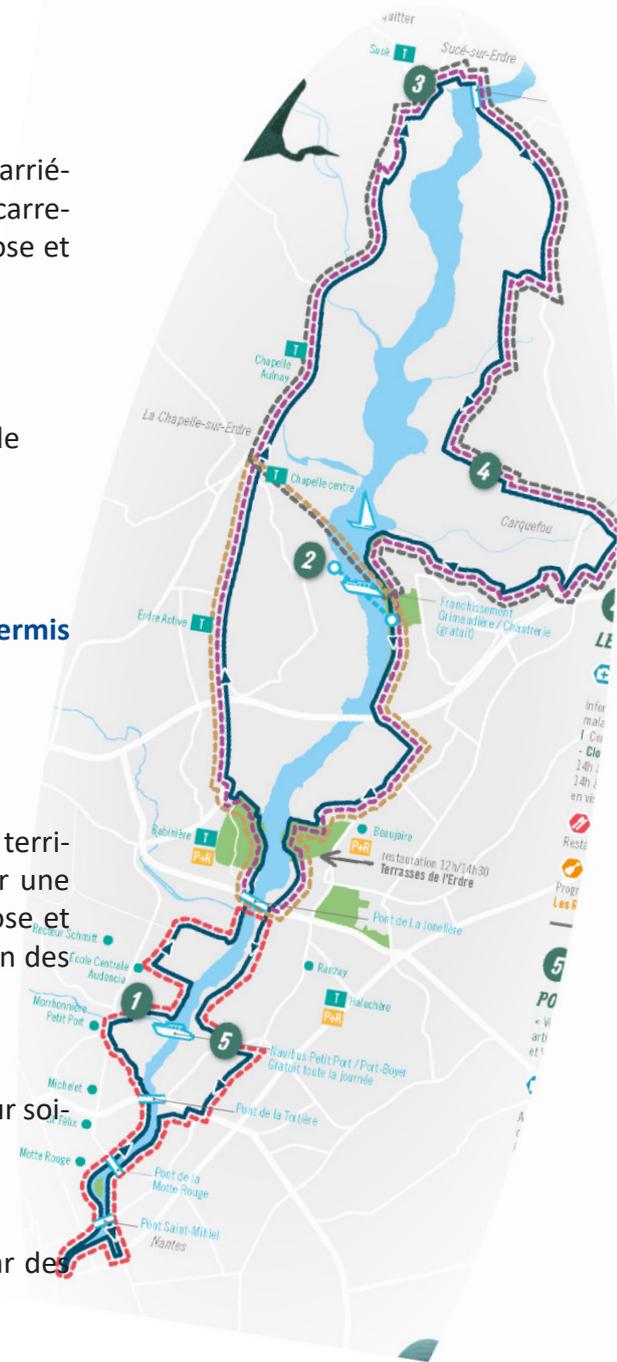
- Parcours défini avec des fermetures de voies, des sécurisations de carrefours
- Information large au grand public
- Règlement du projet
- Affichage de sécurité et de direction
- Des anges gardiens fixes et volants : **plus de 80 bénévoles ont permis le bon déroulement de cette édition, nous les remercions !**

Le dispositif sécurité est travaillé avec les forces de l'ordre des territoires qui se mobilisent pour la plupart le jour J, à minima pour une astreinte, au mieux par un soutien et une présence lors de la pose et la dépose du dispositif de sécurité, et ce afin de compléter l'action des anges gardiens.

La protection Civile 44 est également présente sur le parcours pour soigner les blessures légères.

Quelques difficultés relevées sur le parcours qui se traduiront par des améliorations pour les prochaines éditions :

- Manquement de pose de l'arrêté de stationnement pour le site d'animations de Nantes
- Non-transmission de l'arrêté de la commune de Sucé-sur-Erdre
- Manque de concertation avec les autres manifestations sur les territoires communaux le jour J
- Acte de malveillance sur l'enlèvement du balisage mis en place la veille



b- Inscrire le vélo dans nos modes de vie

Faites du Vélo c'est promouvoir le vélo comme mode de transport et de vie notamment à travers des messages et animations ciblées pour déconstruire les stéréotypes et faire découvrir les avantages du vélo.

Le vélo est un véritable outil de transition, car au-delà de l'enjeu énergétique, c'est aussi tout un ensemble de comportements que le vélo incite à modifier.

Après une période marquée par les confinements successifs, Faites du Vélo 2021 est l'occasion de reconstruire la cyclosphère nantaise et d'ancrer, plus que jamais, les enjeux du vélo au quotidien dans la durabilité.



Malgré les restrictions, l'édition a pu proposer plus de 20 animations portées par des associations, entreprises, artistes, restaurat·rices·eurs, groupes de musiques...

4 haltes d'animations :

- Petit Port à Nantes
- La Grimaudière à La Chapelle-sur-Erdre
- Les Renaudières à Carquefou
- Port Boyer à Nantes

Place au Vélo Nantes a également mis à disposition une banque de traces GPS, téléchargeables sur le site www.faitesduvelo-nantes.fr, qui permettaient de rejoindre le parcours de l'événement depuis 11 villes.



2/. Un projet médiatique et labellisé

a- Le plan de communication

Le partenariat en mécénat de compétences avec l'agence VUPAR a été reconduit. La création graphique de l'édition 2020 qui s'est vue annulée, a été retenue pour l'édition 2021.

12 000

flyers

164

faces 2m²

578

affiches A3

Presse

Relais presse et bulletins municipaux

Nos partenaires comme **Groupama** nous ont permis d'atteindre les agences d'assurance. En revanche, la date en septembre n'a pas permis à notre partenaire la TAN de mettre les affiches de l'événement dans les trams et bus, sur les dos de chauffeurs. Malgré la communication sur son site internet et sur les affichages trams, nous avons perdu de la visibilité.

Le site internet Faites du Vélo et les réseaux sociaux (relayés par les partenaires), ont également contribué à la notoriété de l'événement.

La **conférence de presse** a été organisée le 14 septembre sur le bateau Hydramour des Bateaux Nantais. Elu·e·s, partenaires et Ouest France étaient présent·e·s afin de présenter le parcours et les enjeux de l'événement et permettre aux partenaires de présenter leurs animations. Cette conférence de presse a également été l'occasion pour les partenaires de se rencontrer et d'échanger afin de mieux travailler ensemble par la suite.



Le départ de la traditionnelle balade officielle s'est fait à 10h, sur le site de Petit Port. Elu·e·s de la Métropole ont ainsi pu échanger avec les participant·e·s, partenaires et bénévoles jusqu'à 13h. Sourires et convivialité étaient au rendez-vous à l'occasion des échanges et de la pratique d'une boucle du parcours. Les élu·e·s ont ainsi pu emprunter le bateau pour franchir l'Erdre entre le port de la Grimaudière et le ponton de la Régate. Les élu·e·s de la commune de Carquefou ont également organisé leur balade sur leur portion de parcours pour venir à la rencontre du public et des acteurs.



b- Un projet fédérant de nombreux partenaires publics et privés

Malgré les restrictions dues au contexte sanitaire et au positionnement d'une Faires du Vélo à la rentrée scolaire, face aux journées du patrimoine notamment, plus de 40 partenaires ont été mobilisés pour cette édition ! Ils étaient présents en amont et / ou le jour J pour animer le parcours sur les sites d'animations. Nous les remercions sincèrement pour leur action à nos côtés, leur soutien en communication et également financier.

Partenaires publics : Nantes Métropole, le Conseil Départemental de Loire-Atlantique

Partenaires privés : TAN, Groupama, Decathlon, Bike Center

Les **communes traversées** partenaires à différents niveaux : Nantes, La Chapelle-sur-Erdre, Sucé-sur-Erdre et Carquefou

c- Un projet labellisé éco-événement

Depuis 2016, Faires du Vélo s'inscrit dans le réseau Eco-événement (REEVE), le but étant de limiter au maximum les externalités négatives et développer les pratiques éco-responsables. C'est donc tout naturellement que cette année, Faires du Vélo s'inscrit dans la démarche de labellisation du REEVE « événement éco-engagé de niveau 1 ».

Le 13 décembre 2021, à l'occasion de la 9ème rencontre annuelle «1001 événements s'engagent pour les territoires et le climat» organisé par le REEVE, nous nous sommes vu remettre le label «événement éco-engagé» pour Faires du Vélo, édition 2021 ! Nous remercions l'ensemble des parties prenantes qui ont contribué de près ou de loin à cette démarche. Nous sommes très heureuses d'avoir officialisé l'engagement porté depuis des années à travers ce label. Nous continuerons bien évidemment dans cette voie pour l'édition 2022 !



Faires du Vélo est un projet fondé sur l'engagement des bénévoles, tant en amont que lors de l'événement. La valorisation de ce travail bénévole représente plus de 18 000€. Une amélioration budgétaire permettrait une sous-traitance totale ou partielle des tâches les plus difficiles.

3/ Formation « Organiser Faires du Vélo sur son territoire »

En moyenne par an :

15 000
personnes

40 km

6 à 10
villages
d'animations

Depuis 3 ans, Place au Vélo Nantes organise une formation « Organiser Faires du Vélo sur son territoire », dans l'objectif de diffuser l'expertise développée depuis 20 ans. Organisée initialement les 19, 20 et 21 septembre 2021 (une journée d'observation et d'analyse de l'événement pendant la tenue de Faires du Vélo à Nantes), cette session a dû être annulée faute de stagiaires, en raison des conditions sanitaires. Elle sera proposée en 2022 les 22, 23 et 24 mai, sur le même format.

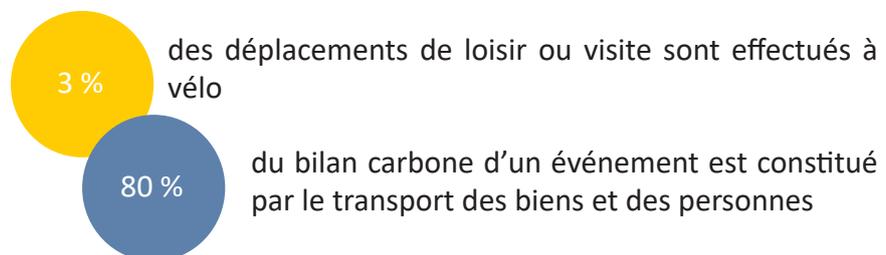
4/. Accompagner le développement de la cyclabilité des événements pour susciter le changement de pratiques

Depuis 2016, Place au Vélo Nantes est engagée auprès du réseau éco-événements afin de faire vivre la thématique mobilité auprès des organisatrices et organisateurs : 80% des émissions de gaz à effet de serre d'un événement (source : Ademe) proviennent du transport des biens et personnes. Agir sur la thématique transport dans le cadre de l'éco-responsabilité de nos actions est essentiel.

Place au Vélo Nantes a ainsi développé un véritable catalogue des actions proposées pour accompagner les organisatrices et organisateurs d'événements et a rejoint le collège des prestataires du réseau, afin de porter cette thématique majeure tant pour nos événements que dans le cadre des 15 engagements pour la transition énergétique de la métropole.



Le déplacement est aujourd'hui encore trop souvent limité au « vélotaf », soit la manière de se rendre à notre activité professionnelle ou à une formation. Nous oublions un pan entier des déplacements qui est celui de la **mobilité des loisirs ou utilitaires** : faire ses courses, aller au cinéma, au concert, etc. Nous devenons rarement cyclistes par un beau lundi matin. Les champs culturels, sportifs et festifs ont ceci en commun qu'**ils se déroulent sur un temps de loisir donc non contraint, ou moins contraint que les déplacements à visée professionnelle : ils sont donc plus propices au test du changement**, contribuant par ailleurs au développement du sentiment d'appartenance à la communauté cycliste et à l'inscription dans le vécu d'une première expérience positive voire magique.



Enjeux sociétaux :

Depuis 2016, Place au Vélo Nantes est engagée auprès du réseau éco-événements afin de faire vivre la thématique mobilité auprès des organisatrices et organisateurs : 80% des émissions de gaz à effet de serre d'un événement (source : Ademe) proviennent du transport des biens et personnes. Agir sur la thématique transport dans le cadre de l'éco-responsabilité de nos actions est essentiel.

Place au Vélo Nantes accompagne les prescriptrices et prescripteurs de mobilité afin de...

- Permettre à chacun·e de venir à vélo sur l'événement et bien accueillir les cyclistes ;
- Limiter les impacts négatifs des événements sur la pratique quotidienne (cyclistes = parties prenantes) ;
- Intégrer le vélo comme solution dans l'ingénierie projet (réduction des émissions de gaz à effet de serre régée facilitée, etc).

Ces sous objectifs visent à : contribuer à la promotion du vélo et des transports en commun, favoriser la biodiversité, limiter les nuisances sonores et de stationnement pour les riverain·e·s, contribuer à la transition écologique et énergétique au quotidien, etc

Conditions sanitaires :



Les conditions sanitaires en 2021 ayant conduit à une crise de la filière événementielle, Place au Vélo Nantes n'a accompagné que peu d'événements cette année.

Nous avons accompagné le Festival des 3 Continents pour une reproduction des actions réalisées en 2019. Nous avons également accompagné l'arbre de Noël de la Ville de Nantes, via la mise en place d'un parking cycliste renforcé, la proposition d'une vérification technique et d'une séance de marquage à destination du public. Force est de constater que le public très familial, avec les enfants, a conduit à une « petite affluence » sur les services proposés, en dépit de leur intérêt pour promouvoir la pratique, faute d'anticipation des personnes qui ne connaissaient pas leur existence. C'était toutefois une première intéressante sur cet événement, qui nous permet de poser des bases pour de futures éditions.



En 2021, Place au Vélo Nantes s'est surtout mobilisée aux côtés du REEVE et de ses partenaires pour répondre au nouveau marché public sur l'éco-responsabilité des événements sur la Métropole, sur la partie de la cyclabilité des événements, afin d'intégrer officiellement nos actions dans l'accompagnement proposé par la Métropole. Cette intégration de la cyclabilité des événements dans le marché est d'ailleurs une reconnaissance du travail réalisé par notre association sur ce sujet ces dernières années, à la fois sur la reconnaissance de l'enjeu mobilité et vélo particulièrement que sur la forme d'action.

Pour cela, nous avons mobilisé la réflexion, initiée depuis 2018, avec les acteurs du vélo au sein de la métropole, afin de construire un parcours « organisateurs » mais aussi certaines offres de services de manière pilote (acquisition par la Métropole de modules de stationnement vélo adaptés à l'événementiel afin d'outiller les ateliers municipaux et permettre aux organisatrices et organisateurs de mettre en place plus facilement des parkings vélos).

Toutes les actions développées à Place au Vélo Nantes se font dans un **souci d'autonomisation et d'émancipation, et c'est dans cet état d'esprit que nous avons construit notre réponse au marché**. Ainsi, les prestations proposées aux structures organisatrices d'événements comportent un volet formation et accompagnement des personnes en charge de l'événement, afin de leur permettre d'être autonomes l'édition suivante.

Dans certains cas relevant d'expertise technique particulière (encadrement de vélo-bus) ou nécessitant du matériel, les prestations ont vocation à se répéter.

Partie 6 : Nos réseaux

Sommaire

1. Réseaux nationaux
 - a. la FUB
 - b. L'heureux cyclage
 - c. Notre réseau périphérique

2. Réseaux et partenaires locaux
 - a. La Clavette
 - b. Ecopôle

3. Collectif régional « Collectif Vélo Pays de la Loire »
 - a. Le collectif Vélo Pays de la Loire
 - b. Le soutien du collectif aux associations membres : le panel des accompagnements
 - c. Les collectivités & entreprises : mise en lien, promotion des assos et valorisation des programmes
 - d. Les enjeux du Collectif : Consolider et pérenniser

1/. Réseaux nationaux

a- La FUB



La FUB – Fédération des Usagers de la Bicyclette, notre fédération où nous siégeons jusqu'en 2023 au Conseil d'Administration avec une titulaire vice-présidente. Le congrès 2021 organisé à Montpellier le 1er juillet a permis de démontrer combien le vélo est un sujet majeur susceptible de rassembler largement dès la réouverture des autorisations de rassemblement.

Parlons vélo régionales et départementales 2021, a permis une forte mobilisation des collectivités concernées autour de la question des aménagements et changement de pratique.

La proximité de Place au Vélo Nantes et de la FUB permet à notre association d'être le laboratoire fédéral sur les projets et permet une meilleure assimilation de la stratégie de la FUB par notre réseau pour lequel nous contribuons à sa structuration régionale.

b- L'heureux cyclage

Il a pour but le développement des ateliers d'auto-réparation, coordonne le réseau français des ateliers participatifs et solidaires sur toute la France. Il est aujourd'hui le porte-parole auprès des instances nationales et pouvoirs publics des ateliers vélos. Nous adhérons à ce réseau et nous nous y impliquons par le biais de la Clavette du Pays Nantais, même si nous devons intensifier encore notre investissement.



2/. Réseaux et partenaires locaux

a- La Clavette

La **CLAVette** (Coordination Locale des **A**telier **V**élo) du Pays Nantais est un collectif des ateliers d'autoréparation créé en 2020 et partageant les mêmes objectifs :

- Remettre en circulation des vélos délaissés, réemployer les pièces détachées et recycler les matières premières
- Échanger les savoir-faire pour favoriser l'autonomie des cyclistes, leur Vélonomie
- Contribuer à favoriser la pratique du vélo comme moyen de transport écologique, économique, convivial et adapté à la ville

La **CLAVette** a notamment pour but de favoriser l'émergence de nouveaux ateliers, soutenir les ateliers existants et la coopération inter-ateliers (par exemple cette année, Place au Vélo Nantes a donné des vélos à l'Atelier du Pignon), former à l'accompagnement à l'auto-réparation, promouvoir le réemploi des vélos.

Place au Vélo Nantes a participé (Loïc, Quentin, Annie-Claude, Pierre) à la plupart des régulières réunions du collectif, une dizaine en 2021. Quentin participe également aux réunions du comité de coordination de l'atelier du Pignon, et est allé à l'AG de Vélocampus au nom de Place au Vélo Nantes.

A partir du printemps, la CLAVette a été sollicitée par Nantes Métropole pour assurer diverses interventions: ateliers de vérification dans les communes, sur les marchés Nantais, dans des Centres Socioculturels, dans les entreprises, formations mécaniques auprès de professionnel-le-s de CSC.

Auparavant, le collectif a travaillé sur l'harmonisation des tarifs de prestations de ses membres, puis à l'harmonisation des pratiques de formations mécaniques (déroulé pédagogique, contenu...)

L'autre axe important a été la mise en place d'une charte et sa signature officielle par les membres, en septembre. Cette charte détaille les objectifs, et le partage des valeurs de l'éducation populaire dans le développement des actions de ses membres : favoriser l'autonomie, l'émancipation, l'expérimentation, l'entraide et le collectif.

La CLAVette a participé à l'événement « Rendez-vous des alternatives nantaises » le 21 novembre.

b- Ecopôle

Place au vélo Nantes est membre d'Ecopole et est représenté au Conseil d'Administration.

c- Air Pays de la Loire

Place au Vélo Nantes et Air Pays de la Loire collaborent régulièrement depuis 2017, et ont participé en témoignage commun à la rencontre de la vie associative nantaise 2021, sur les échanges réciproques entre les deux structures.

Le lien entre vélo et qualité de l'air paraît évident, mais il existe aussi un certain nombre d'idées reçues. Place au vélo Nantes dans son travail de sensibilisation flèche les ressources mises à disposition par Air Pays de la Loire.

En interne chez Air Pays de la Loire, le sujet vélo se développe et alimente les discussions, aussi Place au vélo Nantes a organisé une sensibilisation sur la sécurité, l'entretien, des essais de vélo électriques...

3/. Collectif régional « Collectif Vélo Pays de la Loire »

a- Le collectif Vélo Pays de la Loire



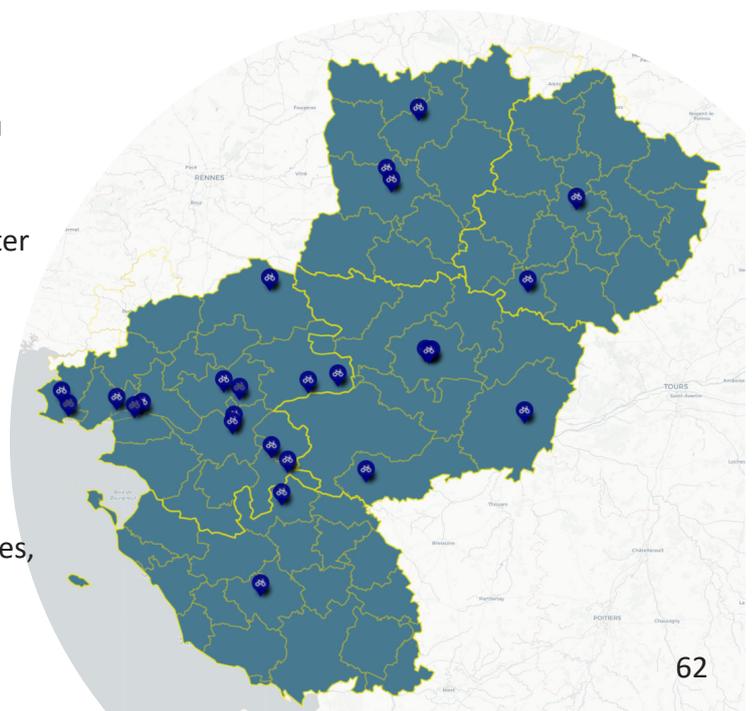
Fin 2020 début 2021, Place au Vélo Nantes a créé un collectif des associations pro-vélo à l'échelle de la région des Pays de la Loire. Le **Collectif Vélo Pays de la Loire** a pour objet de porter une voix vélo puissante et unifiée dans la région des Pays de la Loire. Ses membres œuvrent individuellement et collectivement à la progression, en Pays de la Loire, du vélo comme moyen de déplacement alternatif à la voiture, et complémentaire des transports en commun et des autres modes actifs, particulièrement la marche.

Le Collectif Vélo Pays de la Loire promeut une amélioration des conditions de circulation à vélo afin que chaque personne de la région puisse se déplacer à vélo de manière sûre, efficace et confortable. Afin d'atteindre cet objectif :

Il **entretient un dialogue permanent** avec les acteurs de la mobilité en Pays de la Loire : représentant·e-s d'utilisateur·e-s, élu·e-s et collectivités, aménageurs et autorité organisatrice de la mobilité. Il favorise un partage régulier de connaissances et de compétences entre associations cyclistes de la région.

Il **se mobilise autour des priorités** suivantes :

- Institutionnaliser le dialogue autour du vélo,
- Créer un réseau cyclable de qualité, continu, et confortable,
- Construire une région Pays de la Loire cyclable au bénéfice de toutes et tous,
- Développer les services vélo,
- Développer le stationnement vélo sécurisé et lutter contre le vol,
- Mettre le vélo à la portée de toutes et tous,
- Favoriser l'intermodalité entre le vélo et les transports en commun,
- Développer une culture vélo,
- Décliner régionalement les projets et campagnes FUB,
- Appuyer le développement des associations locales,
- Dialoguer sur les liaisons inter-régionales.

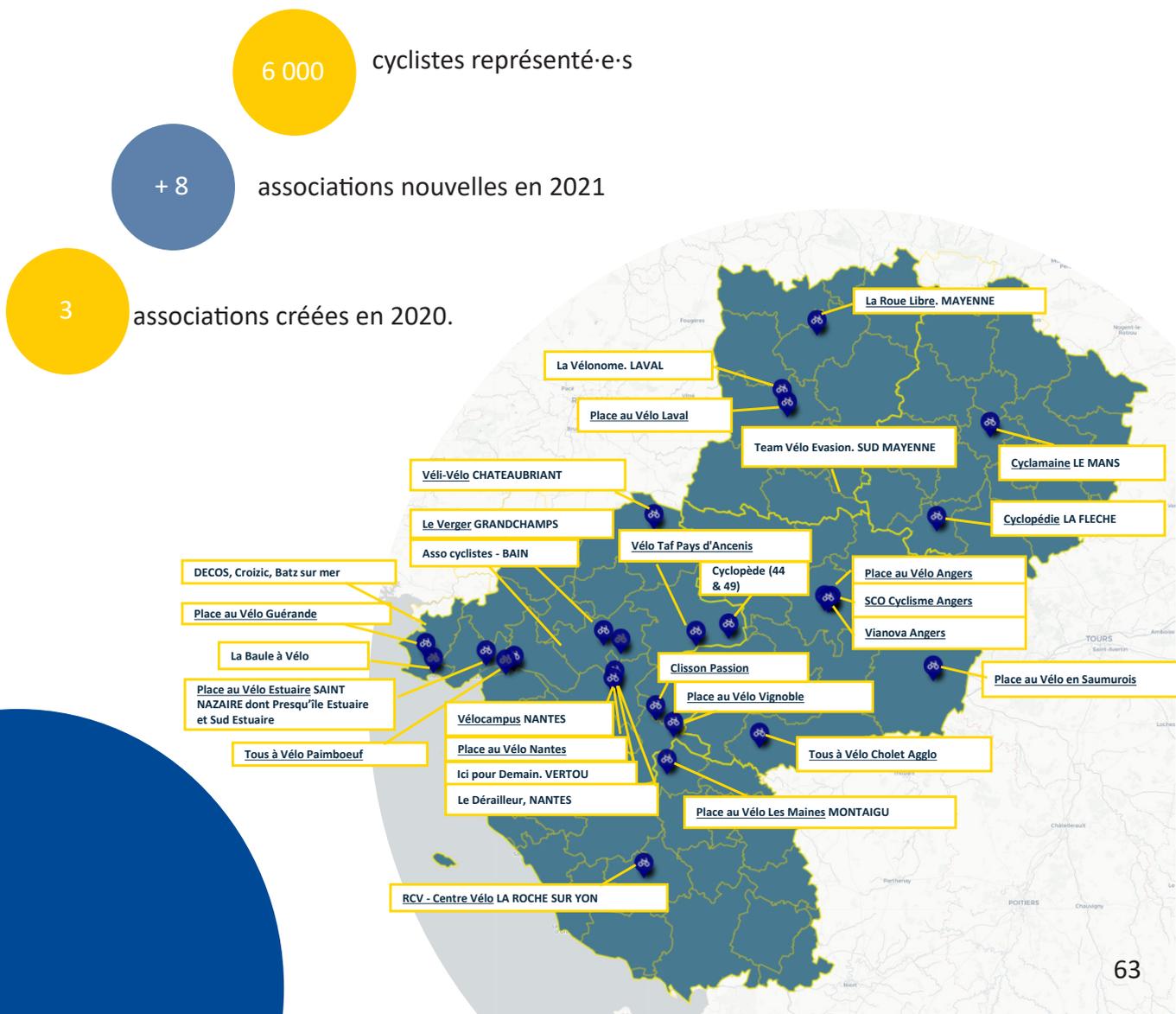


Le Collectif Vélo Pays de la Loire, hébergé & animé par Place au Vélo Nantes, est soutenu par la FUB, l'ADEME Pays de la Loire, la Région Pays de la Loire, le Département de Loire Atlantique et le Fond de Développement de la vie associative, sur 3 axes :

- Les **associations pro-vélos** afin d'impulser le développement de nouvelles associations dans les zones blanches d'une part et soutenir le développement et la montée en compétences des associations existantes d'autre part. Début janvier 2022, 29 associations ont rejoint la dynamique.
- Les **collectivités**, afin notamment d'appuyer le développement d'une culture vélo dans les territoires et favoriser les mises en lien avec les associations locales
- Les **entreprises** afin d'appuyer le développement d'une culture vélo et accompagner le changement de pratiques.

Pour cela, nous travaillons en très grande proximité avec les équipes de la FUB afin d'opérationnaliser et simplifier les programmes nationaux dans leur mise en œuvre ainsi que pour les promouvoir auprès des différentes organisations.

Pour cela, Place au Vélo Nantes dédie 1,5ETP pour animer et représenter le collectif, former les associations, etc. L'équipe d'éducation mobilité vélo est également mobilisée sur les formations et le partage d'expériences. Enfin, le doctorant CIFRE mobilise ses compétences et recherches au profit des territoires de la région.



b- Le soutien du collectif aux associations membres : le panel des accompagnements



Dossiers nationaux :

Les associations peuvent se faire conseiller par le Collectif Vélo Pays de la Loire concernant le référencement OEPV et l'opportunité de ce format d'intervention dans votre cas précis.

La même démarche s'applique pour le Savoir Rouler à Vélo et Génération Vélo, Alvéole+ et tous les dossiers nationaux et sources de financement développée-s par la FUB.

Formations :



Les associations bénéficient de places réservées aux membres du Collectif, avec des frais pédagogiques gratuits, pour toutes les formations organisées par PAV Nantes.

Des formations dédiées aux membres du collectif sont régulièrement proposées en webinaire.

Des mallettes & kits sont construits pour faciliter la mobilisation sur le terrain.



Centre de ressources :

Le Collectif a construit un centre de ressources regroupant par thématiques les dossiers existants, ainsi que les outils développés par les assos du réseau sur les projets.

Bicycode :



Il est possible de se faire accompagner par le Collectif Vélo Pays de la Loire pour se faire prêter une machine de marquage et se faire accompagner pour le lancement de l'activité, en Loire Atlantique.



Appui politique et médiatique :

Le Collectif porte une voix politique à l'échelle départementale et régionale, appuyant le travail des assos. Nous appuyons également les associations auprès de leurs collectivités.

Le travail médiatique du collectif appuie le travail des assos sur le terrain.

Organisation d'événements :



Le Collectif Vélo Pays de la Loire peut accompagner les démarches événementielles : via du conseil personnel et un relais de la communication diffusée, mais aussi grâce à la formation « Organiser une Fêtes du Vélo » (2,5j.).

Nous pouvons nous déplacer si besoin.



Conseils individuels :

Tous les membres du Collectif bénéficient d'un accompagnement individuel selon leurs besoins, que ce soit en gestion d'asso ou de projet, par mail, tél, visio ou sur déplacement de l'équipe.

Accompagnements et formations :

6 webinaires en plénière
Une soixantaine de suivi individuel
Partage de bonnes pratiques
Incitation à la formation et réservation de places aux formations organisées par PAV Nantes
Formations dédiées :

- Créer & gérer un événement pro-vélo (30 mars)
- Créer une stratégie de plaidoyer sur son territoire (27 avril)
- Comprendre les compétences des collectivités, notamment l'articulation Communes / EPCI / départements (25 mai), en partenariat avec l'ADEME Pays de la Loire
- Se préparer au déploiement du SRAV (9 mars)
- Encadrement de sorties à vélo en rue (15 février)
- « Devenir prestataire Bicycode » (11 juin)
- Droit d'auteur et droit de diffusion sur les photos (27 septembre)

En cours de construction :

- Bonnes pratiques d'interventions
- Recensement des outils en interne
- IMV SRAV et mallette SRAV.
- Lancement d'interventions expérimentales en lycées en préparation de la mallette pédagogique dédiée : Brottier à Bouguenais et Livet à Nantes.

Des outils de communication :

Annuaire des associations, actualisé mensuellement
Un site Internet
Un centre de ressources temporaire, sur drive
Des visuels pro de présentation par valorisation graphique
Un compte twitter



Outils et mallettes pédagogiques :

c- Les collectivités & entreprises : mise en lien, promotion des assos et valorisation des programmes

Les collectivités :



Des webinaires & réunions pour appuyer le déploiement des programmes nationaux & les assos:

- 8 juillet – webinaire sur Objectif Employeur Pro-Vélo. 12 collectivités sensibilisées
- 19 octobre – webinaire sur le Baromètre des villes cyclables
- COPIL SRAV44 de manière pilote
- Promotion des conventions triennales pour soutenir le développement des services par les assos.

Plaidoyer régional & départemental :

- Impulsion travail avec la Région sur vélo, trains, gares
- 4 groupes de travail avec le CD44
- Ecriture d'un plaidoyer vélo régional et départemental
- 1 échange avec le CD72 et le CD53

Mise en relations et accompagnements sur demande :

- Annuaire, presse
- 7 rapprochements initiés, sur demande
- 4 EPCI accompagnés



Les employeu·ses·rs :



Promotion OEPV :

- Via les collectivités lors du webinaire du 8 juillet, pour relais sur les communautés d'employeurs
- Club Mobilité de Nantes métropole
- DRO

Promotion du vélo comme solution mobilité :

- Réseaux sociaux

Veille et suivi des expérimentations commerces et vélo:

- Appui PAV Les Maines sur un questionnaire à destination des commerçant·e·s.
- Echanges sur l'expérimentation menée par Roue Libre (livraisons solidaires à vélo lors des confinements)

d- Les enjeux du Collectif : consolider et pérenniser

Le Collectif Vélo Pays de la Loire, a présenté ses résultats à l'ADEME Pays de la Loire, la Région Pays de la Loire et le département de Loire Atlantique le 24 novembre dernier. Les résultats ont été salués avec toutefois deux inquiétudes :

- D'une part la grande charge de travail liée au volume de sollicitations, qui dépasse largement les 1,5 ETP subventionnés en partie par les conventions de financement.
- D'autre part la fragilité financière du Collectif dont le budget n'est pas couvert sur les 3 ans conventionnés avec ces collectivités.

Dans ce cadre, l'année 2 d'existence sera en partie dédiée à la recherche de financements complémentaires afin d'assurer l'équilibre. En effet, à ce stade, Place au Vélo Nantes prend en charge une partie des aspects non financés. Le Collectif n'a pu par ailleurs mettre en œuvre un certain nombre d'actions, notamment du fait d'une difficulté de mise en place d'outils professionnels (numériques notamment), en raison de ces restrictions.

Une réflexion est actuellement en cours avec la FUB pour l'intégration des collectifs naissants dans sa gouvernance et la reconnaissance du travail réalisé, notamment quant au rôle de chaîne de transmission entre la fédération et les associations locales, largement pris en charge par le Collectif Vélo Pays de la Loire.

Enfin, la priorisation des actions est également nécessaire :

- L'appui aux associations est l'axe sur lequel le collectif présente le plus de légitimité.
- Les résultats du Baromètre des villes cyclables et leur analyse locale constitueront l'essentiel du travail avec les collectivités.
- La promotion du programme Objectif Employeur Pro-Vélo et l'intégration dans le défi mobilité régional, porté par Alisée, constitueront l'axe essentiel des actions en direction de la cible entreprise.



Partie 7 : Vie de l'association

Le rythme de l'activité a été de nouveau inégal et a réellement repris au 2e semestre notamment le brico-vélo – soumis au protocole sanitaire de la Ville de Nantes- et la Bourse aux Vélos, même si pour cette dernière nous souffrons du manque de vélos à vendre.

Faites du vélo a finalement pu se tenir en septembre et a été un succès malgré une faible communication et une météo mitigée.

Le calendrier des formations a dû lui aussi s'adapter aux conditions sanitaires. Les formations via des webinaires se sont développées pour le Collectif, certaines IMV ont été annulées.

L'activité en entreprise a connu une chute importante en 2020 et est repartie en 2021 avec toutefois le handicap du télétravail. Les bons signes de reprise sont de bon augure pour 2022 et notre programme Objectif Employeur Pro Vélo ainsi que pour le futur marché public auquel nous répondrons.

Notre niveau de partenariat n'a pas faibli et nous sommes très sensibles à la fidélité des entreprises qui maintiennent leur appui malgré le climat économique instable 2021.

Au-delà de notre appartenance à la FUB, le fait d'être au plus près de sa stratégie et de ses programmes, tout en apportant un regard parfois critique, a permis de corriger certains axes. La reconnaissance nationale de la FUB, conforte également celle de Place au Vélo Nantes au plan local. La crise sanitaire nous a fait gagner 10 ans de politique cyclable nationale mais beaucoup reste à faire au plan local pour que le vélo soit réellement reconnu comme un mode de transport à part entière par tous les acteurs.

Les élu·e·s référent·e·s nous légitiment en tant qu'experts d'usages, mais d'autres restent encore largement à convaincre. Le militantisme se transforme mais reste omniprésent, la production de sciences cyclable est une nouvelle forme de militantisme. Nous avons pris ce chemin avec la commission aménagement, notre doctorant et notre chargé de mission, mais nos productions restent encore trop confidentielles. Leur communication doit nous permettre de reconquérir de nouvelles et nouveaux adhérent·e·s.

La connaissance des vrais chiffres de part modale actuelle, devraient être un véritable encouragement dans la mission qu'est la nôtre, après l'augmentation de 24 % du nombre de cyclistes fin 2020.

Nous sommes forts de la reconnaissance qui nous est donnée, l'association repose sur de solides bases de solidarité et d'humanité, toujours respectueuse du sens collectif et prête aux évolutions que la place du vélo va nécessiter.



Tout le monde :
nantes@fub.fr

Trombinoscope Equipe salariée Place au Vélo Nantes



DOMINIQUE

Educateur Mobilité à vélo
Formateur de formateur

d.dupont@placeauve-
lo-nantes.fr



CLÉMENTINE

Chargée de projets évé-
nementiels

c.stocker@placeauve-
lo-nantes.fr

Pôle
événementiel



Pierre

Educateur Mobilité à
vélo

p.herve@placeauve-
lo-nantes.fr



LOÏC

Chargé de projets forma-
tion
Formateur de formateur
Educateur Mobilité à vélo

l.boche@placeauve-
lo-nantes.fr

Les éduc

educ@placeauvelo-nantes.fr



ANNA

Educatrice Mobilité à
vélo

a.couverture@placeauve-
lo-nantes.fr



JEAN

Aménagements et thèse
système vélo

j.favreau@placeauve-
lo-nantes.fr

LAURENT

Educateur Mobil
vélo
Formateur

l.chailloy@placeauve-
lo-nantes.fr



GAËTAN

Chargé de projet dévelop-
pement associatif, plaidoyer
et animation de réseau

g.hugueny@placeauve-
lo-nantes.fr



FANNY

Chargée de mission Col-
lectif vélo Pays de la Loire

Formatrice de formateur

f.derenne@placeauve-
lo-nantes.fr

Collectif Vélo Pays
de la Loire

collectifvelopdl@placeauve-
lo-nantes.fr



SUZANNE

Chargée de communi-
cation

s.collet@placeauve-
lo-nantes.fr

La
communication